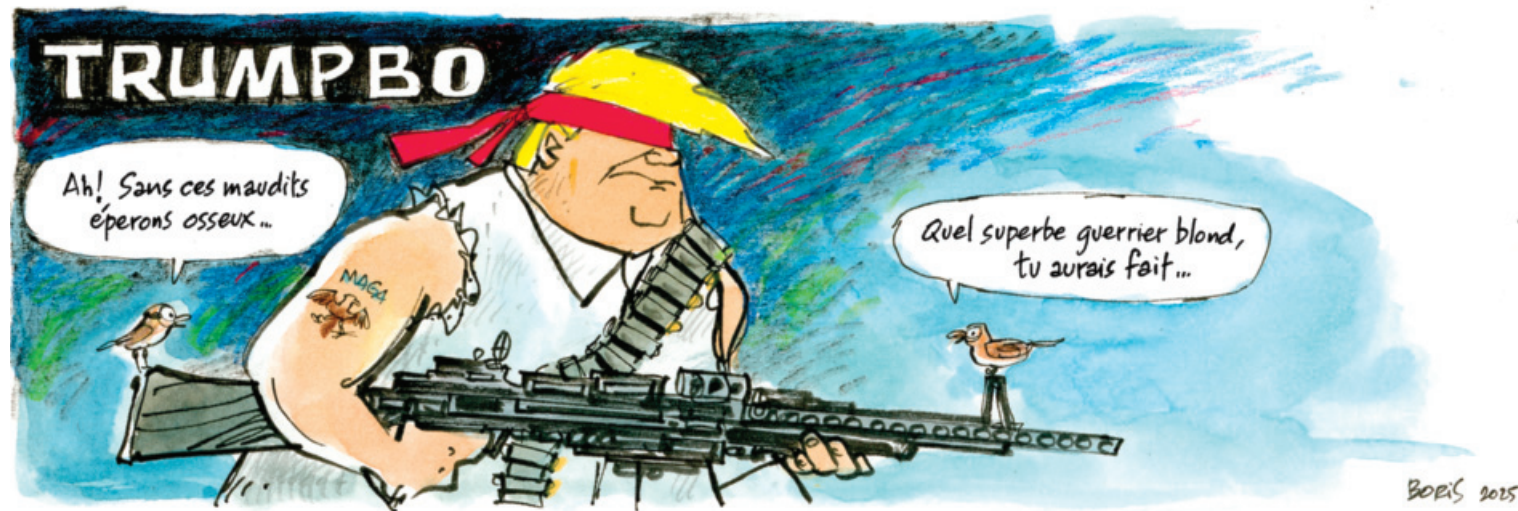


Mars 2025 • avec une apostrophe pour apostropher

PATRIOTISME DANS LES ALLÉES





Rambo

Michel Rioux

I n'y a pas que le Québec à avoir produit un Rambo...

Il y a un Rambo qui sévit au sud de la frontière et ses aboiements sont tout aussi disgracieux et tout aussi violents que ceux de notre Rambo québécois. Il a d'ailleurs fait de Sylvester Rambo Stallone « ses yeux et ses oreilles à Hollywood... »

Mais ce Rambo à la Maison-Blanche est autrement plus dangereux!

Le réputé journaliste Andrew Coyne le dit crûment : « Rien n'importait, finalement. Ni la probable démence, l'ignorance insondable, l'incontinence émotionnelle; ni, bien sûr, la campagne chancelante et haineuse, ni les politiques antiludiques et inapplicables. Le candidat en liberté sous caution dans quatre juridictions, l'artiste escroc condamné, le violeur reconnu et le prédateur sexuel en série, le banqueroutier habituel, le pantin de Vladimir Poutine : les Américains ont longuement regardé tout cela et ont dit, oui s'il vous plaît. »

Gaza

Quand le président des États-Unis a relancé l'idée de déporter les quelque

2,3 millions de Gazaouis pour faire de cette bande de terre donnant sur la Méditerranée une station balnéaire « meilleure que Monaco », comme il l'avait avancé en octobre dernier, il reprenait un projet mis en avant un an plus tôt par son gendre, Jared Kushner.

Quand des propos comme « clean Gaza » avaient été dits, à peu près tout le monde y avait vu un projet de nettoyage ethnique. Mais pas Mathieu Bock-Côté! Qu'on a vu s'agiter à la télévision, pourfendant ce qui était pourtant une évidence.

Lors de sa rencontre avec Netanyahu, Trump a affirmé que « les États-Unis allaient prendre le contrôle de la bande de Gaza. Nous la posséderons et nous serons responsables du démantèlement de toutes les bombes dangereuses qui n'ont pas explosé et de toutes les armes », ajoutant prévoir d'« aplanir la zone et de se débarrasser des bâtiments détruits ». Il a même précisé récemment que ces expulsions étaient définitives et qu'il n'était pas question d'un retour en Palestine.

51^e État

Ce qui avait commencé comme une bonne blague, lors du souper de Mar-a-Lago, revient quasiment chaque jour comme un mantra. Trump peut

dire ce qu'il veut. Mais les obstacles à traverser, qu'ils soient juridiques, constitutionnels ou idéologiques, sont trop nombreux pour qu'une annexion soit possible.

Mais il faut voir ce que recherche le matamore derrière tout cela. À l'issue de son bras de fer, il veut voir le Canada et les provinces à genoux dans la gravelle pour arracher d'énormes concessions à l'occasion des prochaines négociations. Pour *Make America Great Again*, il lui faut avoir accès à des matières premières indispensables, des ressources naturelles comme le zinc, la potasse, l'aluminium, les terres rares. Et surtout notre eau, que nous avons en quantité alors que les États-Unis sont assoiffés.

Musk

Le réputé historien Timothy Snyder, de l'Université Yale, a affirmé récemment « qu'Elon Musk était le dominant et Donald Trump le soumis ».

Lors de l'une de ses dernières incursions dans le monde des « faits parallèles », celui qui se qualifie lui-même de « stable génial » a d'ailleurs affirmé que, grâce au mandat confié au multimilliardaire de fouiller dans les systèmes d'information du Trésor américain, des centaines de milliards de dollars seraient récupérés dans les diverses agences fédérales. USAID, l'agence fédérale d'aide internationale, a été la première à passer à la casse.

Donner autant de pouvoir à un non-élu, qui a désormais en sa possession une foule d'informations délicates sur des millions d'entreprises et de personnes, ne relève d'aucune logique autre que celle d'un homme qui abandonne tous les pouvoirs à celui qui le domine. Qu'on pense aux informations qu'il a colligées sur la NASA, avec laquelle son entreprise SpaceX fait des affaires à hauteur de centaines de millions. Conflit d'intérêts, vous dites?

CONVENTUM DE L'EXTRÊME DROITE

En scandant leur nouveau slogan *Make Europe Great Again* (MEGA), les dirigeants de partis d'extrême droite européens se sont alignés le 8 février sur leur modèle, Donald Trump. Son grand ami, le premier ministre hongrois Viktor Orban, y a lancé : « La tornade Trump a changé le monde. Une ère a pris fin. Hier, nous étions les hérétiques. Aujourd'hui, nous sommes le courant populaire! »

Devant les quelque 2000 participants, la dirigeante du Rassemblement national, Marine Le Pen, a clamé que « le monde et l'Europe vivent une accélération de l'histoire, ajoutant que nous sommes en face d'un véritable basculement ».

Curieusement, ce sont exactement les mêmes propos que j'avais entendu Bock-Côté exprimer quelques jours auparavant... ◀

NOS GÉANTES, NOS GÉANTS

LE FRANÇAIS AU QUÉBEC EN 22 DESTINS



Myra Cree

Née en 1937 dans la communauté mohawk d'Oka-Kanesatake, Myra est la fille du grand chef Ernest Cree et de Georgiana Johnson, et la petite-fille du grand chef Timothy Ahiron. Elle est loin de se douter que c'est dans le sous-sol de l'ancienne tour marron de Radio-Canada, à Montréal, qu'elle passera l'essentiel de sa carrière. C'est à partir de l'un de ses studios que sa voix parvenait aux auditeurs, c'est là que sa renommée s'est construite.

Quand j'ai su que celle qui maniait aussi bien notre langue était au départ anglophone (elle a appris le français sur les bancs de l'école de la congrégation de Notre-Dame), mon estime pour elle s'est transformée en coup de foudre. Quant à la langue mohawk, elle n'a hélas pas eu l'occasion de l'apprendre. C'est en français qu'elle s'exprimait avec la voix du cœur et livrait ses histoires qui faisaient vivre toutes sortes d'émotions aux auditeurs.

Quand j'entends certains animateurs et chroniqueurs massacrer le français en ondes, manquer de rigueur et de personnalité, je me dis qu'ils auraient dû prendre Myra Cree pour modèle. Avec elle, la moindre anecdote devenait une épopée.

Audacieuse et assumée, Myra ne s'empêchait pas de dire ce qu'elle pensait... sans tourner sa langue sept fois dans sa bouche. À propos de la rencontre historique entre la gouverneure générale du Canada Jeanne Sauvé et le pape Jean-Paul II lors de sa visite au pays en 1984, elle a déclaré en direct à la radio d'État : « Si je ne craignais pas de me faire taxer d'irrespectueuse, je dirais qu'ils forment un bien beau couple, au plan de la pensée. »

Myra Cree en aura quand même payé le prix : ses patrons suspendent son salaire pendant un mois, puis l'envoient faire un séjour dans une cabine au sous-sol de la tour.

La qualité de son travail et de son expression orale est telle qu'elle sera promue, en 1976, chef d'antenne du *Téléjournal* la fin de semaine. En plus d'être la première femme à avoir occupé ce poste d'envergure, elle est aussi la première Autochtone à l'avoir obtenu. C'est loin d'être banal!

On lui confie ensuite pendant quatre ans l'animation de l'émission d'information religieuse *Second regard*, où elle fait preuve d'un sens critique qui ne plait pas à tous. Son mérite est malgré tout reconnu : en 1981, elle reçoit le prestigieux prix de journalisme Judith-Jasmin. ◀

Myra Cree, Artiste du micro.
Nos géantes, nos géants,
Le français au Québec
en 22 destins.
Claudia Larochelle, Biz et
Benoît Tardif
La Bagnole, 2024

Ce qui a tant changé depuis avant la pandémie

Redonner le goût de Saint-Roch!

Gilles Simard

Déconcerté et dépossédé.

Voilà comment je me sens quand j'arpente ce centre-ville de Québec qui est le mien depuis plus de soixante ans.

J'ai beau nicher à un battement d'aile de l'endroit, je ne vais plus au parc

Jean-Paul-L'Allier, ce véritable poumon urbain au cœur de la basse-ville, précieuse oasis de verdure et de fraîcheur où il faisait si bon respirer avant.

Pire, moi, un inconditionnel de Saint-Roch, un ancien «bum» même, j'évite maintenant le parvis de l'église et j'ai beaucoup moins de plaisir à aller flâner entre les rayons de la nouvelle

bibliothèque Gabrielle-Roy, si belle et si lumineuse soit-elle. N'en déplaise aux jovialistes et aux porteurs de lunettes roses, Saint-Roch est malade. Très.

Trop de pollution, d'îlots de chaleur et pas assez de canopées; trop de chantiers et d'encombrements dans les rues et sur les trottoirs; trop de commerces qui ferment et trop de franchises insipides qui prennent le relais en anglais : Uppercut barber shop, Holy choco, Midnight blue, Grizzly fuzz, etc.; trop de peinturlurages et de gribouillages sur les murs des maisons et des édifices; trop de crachats, de souillures et de cochonneries dans les allées, les plates-bandes et sur les bancs des espaces publics; trop de délabrement, de cris, de hurlements et d'incivilités de toutes sortes. Trop de trop!

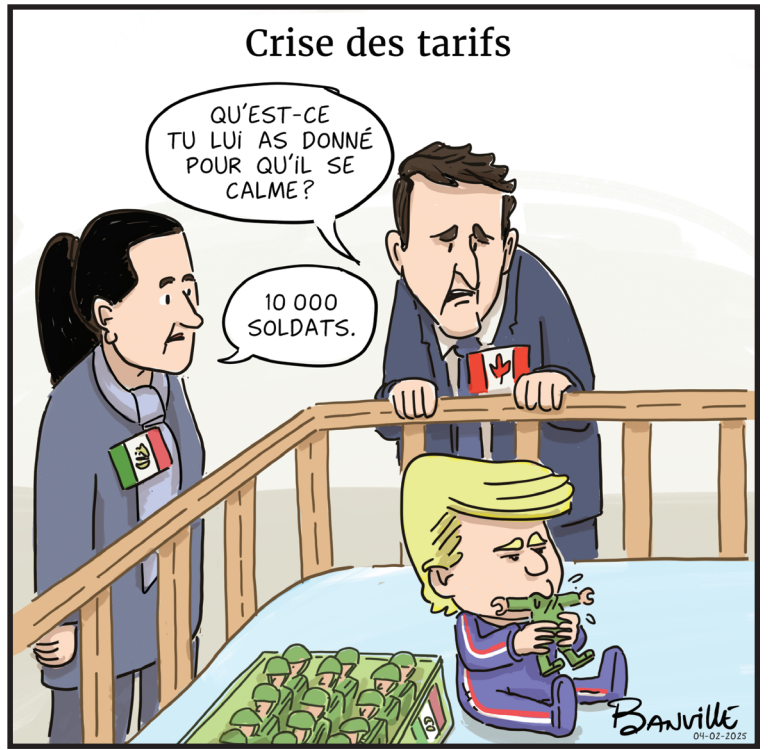
C'est comme si partout le laid voulait l'emporter sur le beau. L'immonde et l'avalissant sur le net et l'authentique. C'est comme un magma de décrépitude qui sourd des bas-fonds. Ça suinte et ça dégouline. Mon centre-ville est cassé et souffrant. Il étouffe. Il suffoque...

Mais au fait, qu'est-ce qui a tant changé depuis avant la pandémie? Quel est cet éléphant dans la pièce que nous avons si peur de nommer et qui est venu bousculer l'ensemble? Eh oui... Une population itinérante accrue, avec en prime la maladie mentale et la dépendance aux drogues bon marché. Un combo de comorbidité devenu un vortex de détresse humaine qui tourne et stagne au-dessus de la basse-ville et ses alentours; un gros nuage noir qui enfume tout le reste... Flâner librement sur la rue, musarder et lécher les vitrines en toute quiétude, rêvasser devant la fontaine, les petites joies urbaines quoi.

LA FAUTE À QUI TOUT ÇA?

Un soir, cet été, au parc Jean-Paul L'Allier, en voyant un forcené décapiter rageusement un pauvre amélancheur avec un bâton de hockey, j'ai compris (sans nécessairement excuser le geste) qu'au fond, la colère et la violence de cet homme ne faisaient que refléter notre propre colère à nous, les «normaux»...

Nous qui nous sentons de plus en plus impuissants, délaissés et résignés par la grosse machine d'État, le système de santé, les institutions et tous les services que le gouvernement n'est plus à même de nous fournir. Veut veut pas,



normaux et poqués, nous sommes tous dans le même goulot d'entonnoir. Et ce n'est qu'en agissant ensemble que nous allons trouver moyen d'en sortir.

Cela dit, est-ce la faute aux itinérants, aux «multipoqués» et aux désaffiliés, si l'ambiance sociale s'est ainsi plombée en ville? Est-ce leur faute s'il manque de logements sociaux, d'argent frais, de personnel et de locaux disponibles pour un ajout de centres de crise et de haltes chaleur?

Est-ce leur faute si les paliers municipaux et provinciaux mettent plus d'énergie à se crêper le chignon qu'à mener des actions pérennes et concrètes? Leur faute, si pour des raisons d'austérité Legault et Carmant réduisent l'aide en santé mentale et poussent l'absurde jusqu'à fermer une institution aussi utile et bien implantée que le «388 Saint-Vallier» dans Saint-Sauveur?

UN PROJET À ÉCHELLE HUMAINE PLUTÔT QU'UNE TOUR-HÔTEL DE VINGT ÉTAGES

Certes, la Ville fait des efforts louables en matière d'itinérance et autres, le travail des organismes communautaires sur le terrain est toujours aussi admirable et l'implication citoyenne au centre-ville est remarquable. Mais ce n'est pas assez et la patience et la résilience d'un peu tout le monde ayant ses limites, il faudra beaucoup plus que ça pour tirer Saint-Roch vers le haut.

Et beaucoup plus aussi que les sérénades sur la bienveillance et le serinage à n'en plus finir sur la cohabitation harmonieuse et tout le tintouin. L'élastique est étiré au maximum. L'heure est grave. Il faut un électrochoc majeur, un élément clé, un geste fort, quelque chose qui pourrait servir de liant aux actions concertées de «toute» la communauté.

Quelque chose, une mesure d'envergure qui pourrait fort bien ressembler à ce que fut l'avènement du parc Jean-Paul L'Allier pour le renouvellement du vieux «Saint-Roch Plywood», au temps de la guerre des motards et de la morosité économique des années 90.

Un événement majeur donc, qui pourrait être n'importe quoi sauf le projet discordant et disproportionné de tour-hôtel de vingt étages des frères Trudel à l'Îlot Dorchester en basse-ville. On ne règle pas un problème en faisant de la fuite par en avant. *Two wrongs don't make a right*, n'est-ce pas?

Et pour redynamiser le quartier, pour redonner le goût du centre-ville à tout le monde, pourquoi pas un projet de développement de l'Îlot Dorchester qui serait à échelle humaine et qui pourrait s'inspirer de celui que le regretté architecte et militant Marc Boutin avait présenté en 2015?

Ça, ou n'importe quel chantier d'aménagement urbain majeur s'inspirant de ce que l'on s'appête à construire à l'Îlot Saint-Vincent-de-Paul suite aux longues luttes de terrain des différents groupes et comités de citoyens locaux?

À coup sûr, ça ramènerait Saint-Roch et son chien à la surface, et ça nous redonnerait le goût du centre-ville. Le goût de Saint-Roch. ◀

Auteur et citoyen de Québec



Photo : CANIVA

Est-ce la faute aux itinérants, aux «multipoqués» et aux désaffiliés, si l'ambiance sociale s'est ainsi plombée en ville? Est-ce leur faute s'il manque de logements sociaux?

 Le billet Michel Rioux 1	 Les médias Pierre Sormany 10
 La politique québécoise Sylvain Martin 3	 La question autochtone Marie-Claude Girard 15
 L'environnement Monique Pauzé 4	 Le point d'orgue Olivier Dumas 16
 Le mouvement des femmes Luc Allaire 5	 Le temps de lire Simon Rainville 17
 L'immigration Anne Michèle Meggs 6	 Le mouvement pacifiste Pierre Jasmin 18
 Le monde syndical Orlan Dorais 7	
 Le monde minier Marc Nantel 8	
 La page éditoriale Pierre Dubuc 9	

L'AUT' JOURNAL
Mars 2025 - avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236
Internet : info@lautrejournal.info

Envoi de publication canadienne
Numéro de convention : 40050148

2025, Dépôt légal
Bibliothèque nationale
ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs
syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho



ABONNEZ-VOUS! Voir page 9

La politique québécoise

Une recrue pour la Ligue nationale d'improvisation

L'achat chez nous de Legault

Sylvain Martin

Le 2 février s'ouvrait une nouvelle saison de la LNI (Ligue nationale d'improvisation). Quelques jours plus tard, lorsque j'ai entendu François Legault et lu les comptes rendus de sa déclaration ministérielle concernant les conséquences et les solutions possibles pour faire face à la guerre tarifaire avec les États-Unis, je me suis dit que notre « bon » premier ministre nous avait servi une autre improvisation de son cru.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que des observateurs de la scène politique qualifient d'improvisation les sorties du gouvernement de la CAQ.

Dans sa déclaration, M. Legault y est allé de belles phrases toutes faites, sorties du credo de la droite comme : « Le Québec est ankylosé par le manque de productivité, la surréglementation, la bureaucratie et la taxation. »

Il est particulièrement ironique d'entendre le premier ministre se plaindre de la bureaucratie alors qu'il vient de créer deux nouvelles structures bureaucratiques, Santé Québec et Mobilité infra Québec, qui reprennent les fonctions de ministères existants.

LE PRÉCÉDENT DE LA COVID

Mais ce qui m'a le plus interpellé dans l'improvisation de M. Legault,

c'est cette rhétorique déjà utilisée pendant la pandémie sur l'achat québécois. Papa Legault nous a à nouveau demandé de nous serrer les coudes et d'acheter des produits québécois! Wow! Quelle idée innovante qui va sauver l'économie du Québec!

M. Claude Erb, représentant des fermes de proximité de l'UPA en Estrie, n'a pas tardé à réagir à cette invitation en la qualifiant « d'hypocrisie et d'opportunisme »! M. Erb a rappelé à M. Legault que, pendant la pandémie, la même invitation avait été faite au peuple québécois et que les 1 400 fermes de proximité de l'Estrie (Les fermes de proximité sont de petites fermes dédiées à un commerce local avec un revenu brut annuel pour la plupart du temps inférieur à 100 000 \$) avaient répondu à l'appel pour offrir des produits de qualité à la population de l'Estrie.

Afin de pérenniser cette offre locale, ils ont demandé l'aide du gouvernement, entre autres pour des programmes de soutiens financiers dédiés aux petites productions, avec une réglementation adaptée à leur situation. Par exemple, en leur donnant accès à une assurance récolte en mesure de les soutenir en cas de mauvaises conditions météo.

Toutes ces demandes sont restées lettre morte. Comme vous pouvez le constater, il faut plus qu'un beau discours de Papa Legault pour que l'achat local fonctionne. Il faut que le gouver-



En matière d'achat chez nous, remplir notre panier d'épicerie de denrées québécoises est ce qui est le plus facile à faire.

nement légifère dans ce sens, entre autres en aidant les fermes de proximité, mais également avec une politique d'étiquetage des aliments permettant de voir facilement la provenance des produits.

J'ajouterais, sans vouloir diminuer la portée d'une déclaration de notre « bon » premier ministre, qu'une bonne campagne publicitaire serait utile pour changer durablement les habitudes de consommation des Québécoises et Québécois.

En matière d'achat chez nous, remplir notre panier d'épicerie de denrées québécoises est ce qui est le plus facile à faire. Pour les autres achats, nos vêtements, nos meubles, téléviseurs, ordinateurs, articles ménagers ou voitures, c'est une autre paire de manches. En fait, c'est très difficile, voire même parfois impossible.

L'EXEMPLE DE NOVABUS

Il y a une quinzaine d'années, j'ai travaillé à élaborer une politique d'achat canadien pour l'acquisition d'autobus destinés au transport urbain. Cela avait été rendu nécessaire parce que des membres de notre syndicat, qui travaillaient chez Novabus, avaient appris que leur entreprise devait s'installer aux États-Unis afin de pouvoir vendre des autobus à des villes américaines.

Novabus devait se conformer au fameux « Buy American Act » qui, à ce moment-là, exigeait un contenu américain d'au moins 60 % dans les autobus vendus aux villes américaines. Un drapeau rouge s'est vite levé pour les travailleuses et travailleurs québécois de l'entreprise. Qu'est-ce qui empêcherait l'entreprise de fabriquer tous ses autobus aux États-Unis et de les vendre ensuite aux villes canadiennes, puisque le « Buy Canadian Act » n'existait pas?

Les membres de notre syndicat craignaient, avec raison, de perdre leur emploi. Nous avons alors décidé de mener une campagne auprès des différents paliers de gouvernement pour réclamer une politique de contenu canadien et québécois pour tous les achats publics.

Nous avions des arguments de base solides. L'exemple de Novabus démontrait très bien que les entreprises canadiennes et québécoises n'avaient pas d'autre choix que de s'installer aux États-Unis pour avoir accès au marché américain. Il était aussi possible que certaines d'entre elles, qui étaient déjà présentes de ce côté-ci de la frontière, décident de s'installer de l'autre côté et qu'elles réduisent ou même cessent leurs activités au Canada ou au Québec.

Finalement, il était tout à fait normal que nos taxes et nos impôts servent à créer et maintenir des emplois chez nous. Cependant, le talon d'Achille de notre campagne résidait dans le calcul du pourcentage de contenu canadien ou québécois d'un produit.

DÉFINIR UN CONTENU QUÉBÉCOIS

D'abord, il nous fallait définir ce qu'est un contenu québécois. Tous les

produits que nous consommons ont été conçus, fabriqués, assemblés et distribués dans un ou plusieurs pays différents. Alors, comment déterminer le contenu québécois ou canadien d'un produit?

Si je prends l'exemple d'un autobus, le moteur, les roues, les sièges, soit toutes les composantes de la structure, peuvent avoir été fabriqués dans plusieurs pays différents. Même l'assemblage de l'autobus peut se faire dans des pays différents. Par exemple, chez Novabus, la structure du squelette de l'autobus était montée à l'usine de St-François-du-lac au Québec et l'assemblage final à l'usine québécoise de St-Eustache ou à l'usine américaine de Plattsburgh.

Pour la petite histoire, nous avons réussi à sensibiliser les différents paliers de gouvernement à notre cause, sans toutefois que cela mène à la création d'un « Buy Canadian Act » ou d'un « Buy Québécois Act ». Novabus a finalement mis fin à son aventure américaine et est restée au Québec.

Cela démontre bien qu'il faut beaucoup plus qu'un discours de politicien pour que nous puissions effectuer des achats canadiens ou québécois. Si nos gouvernements veulent réellement favoriser l'achat local, ils devront élaborer des politiques claires, comme une politique d'achat avec une exigence de contenu local et que soit élaborée une grille d'analyse afin de s'entendre sur ce qu'est un contenu canadien ou québécois.

Monsieur Legault, suite à ce que j'ai lu et entendu de votre improvisation sur l'achat chez nous, je dois vous imposer deux punitions. Une première pour « cliché » en improvisation, un cliché étant une idée banale reproduite à plusieurs reprises ou l'utilisation facile ou peu subtile d'un référent.

L'autre punition est pour cabotage. Le cabotage, c'est lorsqu'un joueur tente de s'attirer la faveur du public afin d'obtenir des votes. ◀

À l'encontre du consensus québécois**Libéraux, conservateurs, même combat contre la planète****Monique Pauzé**

Lors de la course pour la direction du Parti libéral du Canada, nous avons de plus en plus de difficulté à distinguer les positions des libéraux de celles des conservateurs en ce qui a trait à la crise climatique. Les libéraux deviennent de plus en plus conservateurs et les conservateurs restent conservateurs.

Pourtant, les coûts reliés aux catastrophes climatiques sont en perpétuelle croissance. Les vestiges de la tempête Debby en août dernier auront coûté plus de 2,5 milliards de dollars. Il s'agit de l'événement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec, dépassant

même la crise du verglas de 1998. Les impacts des changements climatiques sur les finances, d'abord celles des municipalités, sont en augmentation. Ils ont également un impact important sur les coûts en santé en entraînant des maladies pulmonaires, cardiaques, rénales.

Actuellement, aux communes, il ne reste plus que le Bloc Québécois pour s'occuper de notre avenir et de notre santé. Notre pertinence est de plus en plus évidente. Nous sommes les seuls à défendre une économie verte, une économie basée sur le respect de l'environnement, une économie qui fait de la transition énergétique un objectif majeur pour une société plus égalitaire.



Parmi les mauvais coups notables des libéraux, citons le cas du pipeline Trans Mountain acheté en 2018 au coût de 4,5 milliards \$ et qui nous coûte maintenant plus de 34,5 milliards \$.

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

L'engagement du Bloc Québécois en faveur de la lutte aux changements climatiques et de la transition énergétique est un engagement de longue date. Au cours des années 2000, le Bloc Québécois a été le premier parti politique à alerter l'opinion publique sur le fait que, avec l'augmentation radicale de la production de pétrole des sables bitumineux, le Canada était devenu une véritable pétromonarchie.

À l'aube de ma retraite, je suis très fière d'avoir pu m'inscrire dans la suite de cet engagement historique.

Le Canada est le quatrième producteur de pétrole au monde et, malheureusement, malgré ses promesses passées, il est parmi les pays qui prévoient la plus grande augmentation de la production. Aucun autre parti fédéral ne remet ça en doute.

Le bilan environnemental des libéraux est non seulement décevant, mais aussi incohérent, et ce, malgré des promesses qui semblaient ambitieuses en 2015.

Pas étonnant quand on sait que les lobbyistes du pétrole sont très actifs auprès du gouvernement fédéral, leur but étant d'assurer la pérennité de l'exploitation des sables bitumineux.

Parmi les mauvais coups notables des libéraux, citons le cas du pipeline Trans Mountain acheté en 2018 au coût de 4,5 milliards \$ et qui nous coûte maintenant plus de 34,5 milliards \$. Il s'agit d'un projet qui va à l'encontre des ambitions écologiques mondiales et qui représente également un véritable gouffre financier.

Les citoyens de la Colombie-Britannique étaient contre l'achat du pipeline, les communautés autochtones l'étaient également. La Cour suprême a jugé que le projet de pipeline pouvait aller de l'avant parce que c'était dans l'intérêt national. J'ai donc compris que, si l'intérêt national était l'achat d'un pipeline et son expansion, nous n'étions définitivement pas dans la même nation.

Un autre exemple... Les libéraux ont approuvé de nouveaux projets, comme celui de Bay du Nord permettant de nouveaux forages pétroliers dans des milieux marins fragiles à l'est de Terre-Neuve et du Labrador.

En fin de compte, le gouvernement Trudeau a investi plus d'argent public

dans les pétrolières que ses prédécesseurs conservateurs sous Stephen Harper.

UN ÉCHEC RETENTISSANT

Avec tous ces soutiens à l'industrie fossile, le Canada est le pays du G7 où les émissions ont le moins diminué en pourcentage par rapport à 2005. Cela résume bien l'inaction et l'incohérence de ce gouvernement.

Le gouvernement Trudeau a échoué à prendre les mesures nécessaires pour contrer le réchauffement climatique, et il est maintenant impératif de passer à l'action.

Il est crucial que le Canada abandonne la logique des subventions aux énergies fossiles. La question de l'environnement ne peut plus faire l'objet de compromis politiques.

L'empiètement croissant sur les habitats naturels par les activités humaines, l'étalement urbain, l'élevage intensif, le braconnage sont depuis longtemps dénoncés par les écologistes.

Nous sommes actuellement dans une période de mutation écologique sans précédent où réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité et multiplication des événements extrêmes s'annoncent beaucoup plus menaçants encore.

SANTÉ HUMAINE ET SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES VONT ENSEMBLE

Pour tous celles et ceux qui ont à cœur l'environnement, j'aurais le message suivant : ne vous laissez pas charmer par le chant des sirènes libérales ou les promesses vaines d'aucun parti politique fédéraliste. Nous sommes encore, malheureusement, dans un pays pétrolier et une partie de nos impôts profite aux pétrolières de l'Ouest.

Notre travail consiste à surveiller le gouvernement fédéral, à s'assurer qu'il s'acquitte minimalement des responsabilités qui sont les siennes.

C'est un travail nécessaire que nous faisons et que nous prenons au sérieux. Je l'ai fait du mieux que j'ai pu au cours des dix dernières années et j'ai le sentiment du devoir accompli.

DES RÊVES POUR LE QUÉBEC

Néanmoins, il y a une distinction importante à considérer. Je n'ai jamais placé mes espoirs dans le Canada ou dans l'État fédéral canadien. Je pense

encore aujourd'hui que ce serait une grave erreur. Gérard Bouchard, sociologue, historien reconnu, demandait récemment : Est-ce que le Québec a encore des rêves?

Le Bloc Québécois a des rêves pour le Québec, nous avons un projet jamais abandonné. Nous agissons sur la scène politique fédérale, parce que cela est tout simplement nécessaire. Mais notre ferveur, elle, est tout à fait québécoise.

Oui, le Québec doit rêver d'avenir, retrouver son optimisme et se doter à nouveau de grands projets de société. Mais, nous devons rêver pour notre propre peuple, notre nation, et notre État, qui doit absolument devenir indépendant si nous voulons aller au bout de nos rêves.

Le fédéralisme canadien est dysfonctionnel, la fédération canadienne est un mirage depuis longtemps dépassé, et cela inclut le champ de la politique environnementale.

Oui, le Bloc Québécois continuera d'être constructif, et continuera de proposer de vraies pistes d'action et de solution, nous continuerons d'exiger que le Québec ait sa juste part des investissements fédéraux dans les secteurs névralgiques.

Nous exigerons encore que nos impôts ne servent plus à développer le mirage des « sables bitumineux carboneutres du Canada ». C'était le rêve de M. Trudeau, aidé par M. Guilbeault. Mais nous avons toujours su, au Bloc Québécois, que les sables bitumineux, ça ne pourrait jamais être carboneutre.

Nous ne faisons pas que nous opposer. Nous incarnons une vision du monde et de l'avenir qui nous est propre, qui est distincte, qui s'exprime dans notre langue et nos valeurs.

Nous défendons ce que les groupes québécois de défense de l'environnement ont judicieusement nommé le consensus québécois en environnement.

Nous défendons aussi le respect en tout temps, sur tout notre territoire de nos lois environnementales, incluant les règlements des municipalités du Québec.

Je sais que le Bloc Québécois, en collaboration avec les citoyens et les municipalités, avec les groupes environnementaux, continuera de porter la lutte pour un avenir plus vert, plus juste et plus durable.

Nous portons aussi un projet pour la nation du Québec, connu de tous : celui de notre pleine liberté politique.

Le Canada nous ralentit. Ce ralentissement, je l'ai observé pendant dix ans. J'ai espoir de voir le Québec avancer, en étant le plus libre qu'il soit possible.

Là aussi, le temps presse! ◀L'autrice est députée
du Bloc Québécois

DÉLIVRONS-NOUS
D'
amazon
PAS D'ACHAT.
PAS DE CONTRAT.

csn.qc.ca/amazonSolidaire
depuis 1921

Le mouvement des femmes

Un mouvement qui intervient sur une foule d'enjeux environnementaux

Des mères montent au front à Rouyn-Noranda

Luc Allaire

« Pourquoi le gouvernement sacrifie-t-il notre santé pour des intérêts économiques? », s'indigne Isabelle Fortin-Rondeau, porte-parole de l'organisme Mères au front à Rouyn-Noranda.

« Après le gouvernement de la CAQ, qui nous a traitées avec mépris en nous traitant de petites madames anxieuses, voilà que le ministre canadien de l'Environnement, Steven Guilbeault, cède à son tour aux pressions de la Fonderie Horne. Pourtant, il avait reconnu les risques plus élevés que le niveau acceptable pour la santé », dénonce-t-elle.

QUAND L'ARGENT PÈSE PLUS LOURD QUE LA SANTÉ

Les Mères au front de Rouyn-Noranda et de tout le Québec dénoncent la soumission du ministre de l'Environnement et du gouvernement fédéral qui ont rompu leur engagement envers l'ONU. En effet, « malgré des risques pour la santé et l'environnement, le ministre fédéral de l'Environnement s'est laissé convaincre, par des préoccupations économiques, de ne pas renforcer les contrôles sur les importations de déchets électroniques dangereux », a révélé le journaliste Thomas Gerbet de Radio-Canada, le 30 janvier dernier.

Ce revirement pourrait nuire à la qualité de l'air à Rouyn-Noranda, puisque la Fonderie Horne brûle une grande quantité de ces rebuts pour en recycler les métaux précieux.

« Alors que le commerce de déchets électroniques est en pleine expansion dans le monde, le Canada a donc décidé de se ranger parmi les mauvais élèves des Nations Unies en refusant d'adopter, le 1^{er} janvier 2025, les amendements de la Convention de Bâle, contrairement à près de 190 pays », souligne Thomas Gerbet.

« La responsabilité du ministre de l'Environnement est pourtant de protéger l'environnement, pas les profits d'une entreprise multimilliardaire coupable de corruption, de violation de droits de l'environnement et de droits humains partout sur la planète! », dénonce Laure Waridel, écologiste et co-instigatrice de Mères au front.

Rappelons que les déchets électroniques traités à la fonderie Horne contribuent à l'émission de contaminants atmosphériques qu'on retrouve à Rouyn-Noranda à des concentrations qui outrepassent les normes québécoises. « Tous les gouvernements nous ont abandonnés! N'y a-t-il aucune limite à l'indécence quand il s'agit de l'industrie minière au Canada? » s'indigne Jennifer Ricard Turcotte, elle aussi membre de Mères au front de Rouyn-Noranda.



Tous les gouvernements nous ont abandonnés! N'y a-t-il aucune limite à l'indécence quand il s'agit de l'industrie minière au Canada? – Jennifer Ricard Turcotte

UNE PERFORMANCE ARTISTIQUE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pour dénoncer cette situation, les Mères au front organiseront plusieurs événements prochainement à Gatineau, Montréal, Sherbrooke, Rouyn-Noranda, dont une performance artistique devant l'Assemblée nationale le 20 février, à laquelle participera Anaïs Barbeau-Lavalette.

Pour Isabelle Fortin-Rondeau, il s'agit d'une question éthique. « On ne devrait pas opposer la santé à l'économie. Et pourtant, c'est tellement ancré dans notre ADN que c'en est devenu acceptable. » Comme le chantait Richard Desjardins : « Entendez-vous la rumeur / La loi de la compagnie? Il faudra que tu meures, si tu veux vivre mon ami. »

UNE POPULATION SACRIFIÉE

« Nous sommes une population sacrifiée. Pourquoi la vie de nos enfants vaut-elle moins que la vie des enfants de nos élus? », poursuit Mme Fortin-Rondeau qui se rendra à Québec le 20 février pour interpellier les élus de l'Assemblée nationale.

« Jusqu'ici, seule l'ex-députée de Québec Solidaire Émilise Lessard-Therrien a défendu la cause de la population de Rouyn-Noranda. Nous tendons la main au Parti Québécois et au Parti libéral du Québec. Cela fait des années que la situation est connue. »

L'expropriation des gens de Rouyn-Noranda, que propose la CAQ, n'est pas la solution, selon Isabelle Fortin-Rondeau. « Le gouvernement de la CAQ nous traite avec mépris. Il propose une compensation permettant seulement d'acheter une maison déjà existante. Or, il y a une pénurie de maisons dans la région. La compensation ne permet pas d'acheter une maison neuve avec le prix des matériaux qui augmente. Les gens vont s'appauvrir. De plus, la pollution ne s'arrête pas aux limites de la zone tampon autour de la Fonderie Horne. »

À PROPOS DE MÈRES AU FRONT

Avec plus de 30 groupes locaux à travers le Québec, Mères au front est un mouvement décentralisé qui regroupe des milliers de mères, grand-mères et alliés de tous les horizons qui s'unissent pour protéger l'environnement dont dépend la santé, le bien-être et le futur de nos enfants.

Ce mouvement a été créé en 2020 et il intervient sur une foule d'enjeux environnementaux. Ainsi, le groupe Mères au front de Montréal s'est joint à l'ACEF du Nord de Montréal, à Écologie populaire et à La Planète s'invite au Parlement pour organiser un *sit-in* le 2 février devant le bureau de François Legault à Montréal, afin de revendiquer le droit à la mobilité durable et à un réseau de transport en commun public et accessible.


Cet événement, qui a rassemblé plus de 200 personnes, s'inscrit dans une série d'actions citoyennes pour réclamer du gouvernement un changement de cap complet en matière de transport au Québec.

En effet, le Québec accuse un retard important en matière d'accessibilité et de financement du transport collectif, en ville comme en région. Pourtant, tout le monde gagnerait à avoir un meilleur réseau. Plus économe, respectueux de l'environnement, sécuritaire et juste, le transport collectif est un incontournable pour la transition socioécologique et l'économie du Québec.

En refusant de financer le transport en commun à la hauteur des besoins, le gouvernement prive la population d'alternatives accessibles et abordables à l'auto.


POUR EN SAVOIR PLUS

Le livre « Zones sacrifiées », en librairie le 4 février, est né de la lutte que mène Mères au front depuis près de 3 ans et dans laquelle de nombreuses personnes préoccupées font tout en leur pouvoir pour que la qualité de l'air à Rouyn-Noranda s'améliore. « Zones sacrifiées » porte les voix multiples de ces citoyennes et citoyens qui vivent l'innommable. ◀



Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442




**FACE À LA DROITE,
ENCORE EN LUTTE
ET SOLIDAIRES!**



En savoir plus :
ftq.qc.ca/actions-feministes



L'immigration

Un système simple pour atteindre nos objectifs

Les règles et processus étaient plus simples avant

Anne Michèle Meggs

Les règles et les mécanismes d'application d'une politique publique déterminent sa réussite. La politique d'immigration ne fait pas exception.

Il est important que ces règles soient claires, transparentes, simples et équitables, tant pour les personnes qui veulent venir au Québec, que pour les communautés qui les accueillent et surtout pour que le gouvernement puisse bien planifier les arrivées et l'intégration.

L'IMMIGRATION PERMANENTE À UNE ÉTAPE

Depuis la fin des années 1960, l'encadrement administratif du système d'immigration canadien, adopté en très grande partie aussi par le gouvernement du Québec tel que reflété dans l'Accord Canada-Québec en 1991, atteignait assez bien ces objectifs de simplicité, de transparence et d'équité.

Pour immigrer et travailler de manière permanente au pays, la demande était faite de l'étranger. Elle était évaluée selon une grille de sélection accordant des points pour certaines caractéristiques neutres liées surtout aux objectifs démographiques, économiques, culturels et linguistiques du gouvernement.

Le dossier devait démontrer un minimum de points pour que la personne soit sélectionnée, privilégiant ainsi des candidatures hautement qualifiées. Si c'était le cas, un certificat de sélection (CSQ) était émis par le Québec et la personne sélectionnée faisait une demande de résidence permanente auprès du fédéral. La résidence permanente était accordée, à moins qu'une vérification de sécurité ou de santé donne lieu à un refus d'entrée.

Munies du CSQ et de la confirmation de résidence permanente, la personne et sa famille, s'il y a lieu, entraient au pays. Le traitement des dossiers humanitaires et de réunification familiale, incluant le CSQ et la résidence permanente, était également largement fait avant l'arrivée au pays.

On l'appelle un système à une étape parce que la personne fait une demande et arrive au pays avec la résidence permanente. Il n'y a plus de démarches à faire pour demeurer au pays. Ces nouveaux arrivants à statut permanent ont tous les mêmes devoirs, incluant de payer les impôts, que les personnes avec la citoyenneté et presque tous les mêmes droits. Ils ont accès à tous les services et programmes publics, mais ne peuvent voter ou se présenter à une élection.

L'IMMIGRATION TEMPORAIRE OU CIRCULAIRE

Il y a toujours eu parallèlement des personnes qui obtenaient la permission d'entrer au pays pour une période déterminée, par exemple le temps d'un programme d'études ou d'un contrat déterminé de travail (diplomates, professeurs d'université visiteurs, personnes embauchées pour un emploi saisonnier ou pour un projet de relativement courte durée).

Au Québec et au Canada, on utilise le terme immigration temporaire pour décrire ces situations. Sur la scène internationale, on entend souvent l'expression «immigration circulaire» ou même «migration circulaire», ce qui décrit plus précisément la nature de ces mouvements.

À NE PAS MÉLER LES DEUX

Les fausses attentes

Le système d'immigration devient moins clair et transparent quand on



Photo : CANVA

L'immigration permanente à deux étapes – un permis temporaire suivi d'une demande sur place d'un CSQ et de la résidence permanente – coûte plus cher et complexifie énormément la vie de tout le monde concerné.

laisse entendre explicitement ou implicitement qu'un permis temporaire est une étape vers la résidence permanente. Les messages implicites se trouvent dans les programmes d'immigration permanente visant les personnes immigrantes déjà au pays, les permis de travail temporaires délivrés pour combler des postes permanents, un permis de travail ouvert offert aux partenaires des personnes avec certains types de permis temporaire, ou la possibilité de renouveler plusieurs fois un permis temporaire.

Plus directes sont les promesses explicites de la résidence permanente faites par des acteurs malveillants ou mal renseignés lors du recrutement des personnes à l'étranger pour un emploi « temporaire » ou pour études.

Ce contexte crée des attentes normales que la sélection par le Québec et la résidence permanente suivront presque automatiquement si on réussit à arriver avec un permis temporaire. Pourtant, les programmes d'immigration permanente demeurent assez contingentés en fonction des objectifs politiques adoptés.

Ces attentes donnent lieu à des situations dramatiques des ménages établis depuis plusieurs années confrontés à un permis temporaire qui expire, sans renouvellement possible et sans chemin vers la résidence permanente.

Des étapes d'intégration reportées

Mêler l'immigration permanente et circulaire crée aussi des défis à une prise en charge rapide et efficace de l'État en vue des services d'intégration économique, socioculturelle et linguistique.

Les services d'intégration et de francisation ont été élaborés en fonction

des personnes arrivant avec la résidence permanente. Le service d'accueil à l'aéroport du MIFI reçoit des personnes avec un CSQ.

Cette équipe leur souhaite la bienvenue, met à jour leurs coordonnées, leur explique certains aspects de la vie au Québec, comme l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école française, et leur offre immédiatement un rendez-vous pour obtenir leur carte RAMQ, ainsi que l'occasion de s'inscrire dans les services d'intégration et de francisation, au besoin, à proximité du lieu où ils comptent s'établir.

Cette prise en charge rapide est importante. Le transfert linguistique vers le français de la majorité des allophones se fait avant l'arrivée ou dans les cinq ans suivant l'arrivée. De plus, la formation obligatoire sur les valeurs québécoises ne s'applique qu'au moment de la demande d'immigration permanente.

Les personnes avec un permis de travail temporaire ne sont pas prises en charge à l'aéroport par l'équipe du ministère. Elles exigeraient de toute manière un service d'accueil spécifique parce que le type de permis détermine les services gouvernementaux auxquels elles ont droit.

Ces personnes peuvent envoyer leurs enfants dans des écoles publiques anglaises pendant trois ans. C'est l'employeur ou le programme d'étude qui détermine si une connaissance du français est requise. Quel niveau et quel type de service d'intégration et de francisation sont les plus pertinents pour des personnes qui n'ont pas l'intention de s'établir au Québec ou qui ne seront vraisemblablement pas admissibles à un programme d'immigration permanente?

LES COÛTS ET LES ENNUIS POUR TOUT LE MONDE

L'immigration permanente à deux étapes – un permis temporaire suivi d'une demande sur place d'un CSQ et de la résidence permanente – coûte plus cher et complexifie énormément la vie de tout le monde concerné.

Il y a moult procédures et coûts liés à l'obtention d'un premier permis d'études ou de travail, dont la grande majorité exige des démarches auprès des deux gouvernements. Il y a la question du meilleur choix parmi la multitude de permis de travail possibles, chacun avec ses propres conditions d'obtention et modalités de renouvellement.

Certains permettent de se faire accompagner par une ou un partenaire, d'autres non. Parfois, un des deux conjoints aurait une meilleure chance d'obtenir le permis que l'autre. Il y a aussi la décision du programme d'immigration permanente le plus prometteur et le permis temporaire qui permet d'en remplir les conditions. (Parce que le nombre de programmes d'immigration a augmenté aussi.)

Quand le premier permis expire, est-il renouvelable? Sinon, y a-t-il un autre type de permis qui permettra de rester sur place?

Plus les règles et processus sont complexes, plus les personnes sont obligées de se tourner vers des intermédiaires pour de l'aide, ce qui ouvre la porte à de l'exploitation et de l'abus avant et même après l'arrivée. Avec le système à une étape, il y a plus de chance qu'une personne éduquée soit en mesure de compléter la demande toute seule ou avec l'aide du service à la clientèle du ministère.

De plus, les agissements des acteurs malveillants dans le processus de recrutement ou dans les conditions de travail font en sorte que de nouvelles conditions et mécanismes de surveillance gouvernementaux sont nécessaires, augmentant encore la bureaucratie et les dépenses. Tous les contribuables finissent par payer plus cher.

Les employeurs aussi peuvent ne pas saisir toutes les répercussions liées à l'embauche de personnel de l'étranger à statut temporaire, tant pour les personnes recrutées que pour l'entreprise.

CLARIFIER L'ENCADREMENT ADMINISTRATIF POUR FACILITER LA PLANIFICATION

Faire la distinction claire entre l'immigration permanente et l'immigration circulaire simplifierait la planification pluriannuelle. Le nombre de personnes venant pour s'établir serait beaucoup plus prévisible. Le nombre de personnes à statut précaire serait grandement réduit. Et les résidents non permanents n'affecteraient plus la taille de la population parce qu'ils seraient justement non permanents. ◀



Le monde syndical

Entretien avec Larry Imbeault, président de l'AENQ

Dans le Nord, rien de nouveau

Orian Dorais

Le manque de services publics dans les communautés autochtones a toujours été un angle mort gênant de notre État-providence. Il n'y a jamais eu de réelle volonté politique d'établir dans ces territoires des programmes sociaux dignes de ce nom, même à l'époque où l'idéal social-démocrate dominait encore dans notre société.

Aujourd'hui, une restauration du modèle québécois, ainsi qu'une vraie réconciliation avec les membres des Premières Nations, demeureront impossibles tant et aussi longtemps que le gouvernement du Québec ne s'acquittera pas de ses responsabilités envers tous les citoyens vivant sur son territoire.

Tous les villages éloignés – autochtones ou allochtones – devraient avoir accès à l'électricité, à de l'eau potable, à des aliments variés abordables, à des infrastructures médicales de base et à une éducation de qualité. Et les services essentiels devraient être dispensés le plus possible par des gens issus de ces collectivités.

Mais nous sommes loin de cet idéal. Prenons l'exemple du personnel travaillant dans les communautés criées et inuites, sans convention depuis presque deux ans.

En janvier 2025, l'Association des employés du Nord québécois (AENQ) a dû mener quelques jours de grève pour sortir le gouvernement Legault de son indolence. Les revendications des grévistes incluent des « extravagances »



Les revendications des grévistes incluent des « extravagances » comme... l'accès à des jours de congé lors de pénuries d'eau potable.

comme... l'accès à des jours de congé lors de pénuries d'eau potable. Je m'entretiens avec Larry Imbeault, président de l'AENQ, pour plus de détails.

Orian Dorais : En commençant, Larry, je dois avouer être étonné, en ce début 2025, de tomber sur des articles traitant de grèves dans le milieu scolaire. Comment se fait-il que vos membres soient toujours sans contrat de travail si longtemps après le Front commun, alors que la situation est réglée pour leurs collègues?

Larry Imbeault : L'AENQ – qui représente le personnel de soutien et enseignant des commissions scolaires criées et Kativik – a fièrement fait partie du Front commun de 2023, qui a négocié les conditions de bases pour nos membres. On parle ici des salaires, des vacances, des assurances et ainsi de suite.

Après, chaque syndicat est responsable des questions spécifiques à son activité et à son territoire. Dans notre cas, je vous dirais qu'on va presque toujours finir nos négociations après nos collègues, parce que les commissions scolaires vont attendre de voir ce qui va être accordé dans le Sud avant d'évaluer nos demandes spécifiques.

C'est permis par la loi d'attendre aussi longtemps et nos membres écopent entretemps. Par ailleurs, on a reçu beaucoup de fins de non-recevoir de la part de l'employeur, ce qui ralentit les discussions. La bonne nouvelle, c'est que la plupart des sujets soulevés à nos tables locales ont été réglés. Même que le personnel enseignant de la commission scolaire crie a obtenu une entente de principe en novembre 2024!

Par contre, il reste des points d'achoppement majeurs à Kativik et chez le personnel de soutien à crie, ce qui nous empêche de conclure. Je rappelle que la dernière convention est échue depuis le 31 mars 2023.

PRIMES ET EAU POTABLE

O. D. : Et quels sont ces points d'achoppement?

L. I. : Un enjeu commun à nos deux tables Kativik est la bonification des primes de recrutement et de rétention. En 2001, ces primes – qui peuvent aller jusqu'à 9 000 \$ – ont été créées pour encourager les gens à travailler dans les

communautés nordiques. C'est un bon programme, mais il n'a pas été bonifié depuis sa création!

Ça fait presque 25 ans que c'est le même montant, c'est rendu beaucoup moins attrayant. J'ajoute que les profs non légalement qualifiés – qui forment 70 % du corps enseignant à Kativik – n'ont pas accès à ces 9 000 \$. Ils ont droit à une aide plus modeste de 3 000 \$, mais on demande que ce montant aussi soit bonifié, qu'il ne reste pas stagnant pendant un quart de siècle.

Enfin, nos membres qui sont recrutés localement au Nunavik ont droit à une allocation au logement... mais elle doit aussi être bonifiée! La crise du logement frappe dans le Nord comme partout ailleurs. La pénurie se fait sentir.

Sinon, il y a aussi des enjeux liés à l'eau potable. Les villages vivent souvent des coupures d'approvisionnement et ça fait des années qu'on tire la sonnette d'alarme à ce sujet. J'ai moi-même écrit à plusieurs ministères dès 2019 pour dénoncer ces pénuries d'eau, mais je n'ai jamais eu de réponse.

Depuis, le problème s'est répandu. Vous savez, quand des profs ne peuvent pas se doucher pendant 48 à 72 heures, ils n'ont pas nécessairement envie d'aller enseigner. Dans ces cas-là, nos membres prennent des journées maladie, mais on veut qu'ils aient aussi accès aux jours de congés prévus en cas de force majeure, ce qui est refusé.

Pour l'administration scolaire, une pénurie d'eau ne constitue pas un cas de force majeure... Enfin, deux autres revendications, on demande que le personnel de soutien ait accès à deux jours de télétravail par semaine, quand c'est possible, et on veut une politique plus étoffée pour la réintégration des élèves après un incident violent. En ce moment, nos membres ne se sentent pas en sécurité quand des élèves violents sont réintégrés sans intervention. Dans ces cas-là, nos membres devraient être consultés et il faudrait plus de ressources pour faire le suivi de ces cas. Il manque de ressources pour les élèves.

S'ADAPTER À LA RÉALITÉ AUTOCHTONE

O. D. : Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur les défis auxquels sont

confrontés les gens qui enseignent dans le Nord québécois? Est-ce qu'il y a eu une époque où c'était plus facile?

L. I. : Je vous dirais qu'il y a un long historique de désertion des communautés autochtones par les pouvoirs publics. Il suffit de repenser aux années vingt et trente, quand il y avait des famines et des épidémies de rougeole ou de tuberculose, quand des villages perdaient jusqu'à un tiers de leur population. Qu'est-ce que le fédéral et le provincial faisaient? Ils se renvoyaient la balle pour savoir qui devait agir.

Plus tard, dans les années soixante, quand le fédéral était responsable des écoles autochtones, des profs blancs étaient invités à enseigner dans les villages et les Autochtones servaient d'interprètes pour une fraction du salaire.

Quand le gouvernement québécois a pris en charge l'éducation dans le Nord, il a tenté d'utiliser les mêmes procédés, mais il y a eu un mouvement de résistance de la part des Autochtones, qui étaient solidaires de leurs collègues autochtones.

L'AENQ a été fondée en 1971, dans ce contexte revendicateur, et elle a toujours reposé sur l'amitié entre les peuples. À travers les décennies, on a mené des luttes pour avoir un calendrier plus adapté à la réalité autochtone, pour inclure les savoirs traditionnels dans le programme et pour obtenir de meilleures conditions pour tout le personnel scolaire du Nord. C'est ce combat qui se poursuit aujourd'hui.

O. D. : Quelles sont vos inquiétudes pour les régions éloignées, si le gouvernement n'offre pas d'entente satisfaisante?

L. I. : On craint des ruptures de service de plus en plus importantes. Il y a quinze, vingt ans, les commissions scolaires pouvaient recevoir entre 1 200 et 1 400 CV de gens intéressés à travailler dans le Nord.

Aujourd'hui, les cours de français langue seconde sont plus donnés par des Ivoiriens que par des Québécois « de souche ». Les candidats qui viennent de l'international font un très bon travail, mais n'empêche que le ministère doit chercher des profs à l'étranger, ou encore dans d'autres provinces.

Pour le personnel de soutien, qui est surtout recruté dans les communautés locales, il y a des problèmes de rétention. Cinq cents de nos membres dans des postes de soutien ont démissionné dans les cinq dernières années. Le gouvernement québécois dit que sa priorité, c'est l'éducation, mais que fait-il de l'éducation autochtone? Les enfants dans le Nord appartiennent aux peuples criés et inuits du Québec. Ils méritent une aussi bonne éducation que les enfants québécois du Sud. ◀

Être
métallos
ça change
le monde

Être Métallos, c'est être toujours au front pour les droits des femmes.

C'est se battre pour l'égalité, contre le harcèlement, pour des milieux de travail inclusifs et sécuritaires. C'est refuser les injustices faites aux femmes.

Être Métallos, c'est veiller à ce que chaque gain obtenu pour les femmes change leur vie et... change le monde.



Le monde minier

Enquête du Bape : un processus affaibli volontairement?

Une stratégie pour se dérober à l'acceptabilité sociale

Marc Nantel

Que diriez-vous si un promoteur minier vous invitait à lui faire des commentaires sur son futur projet sans avoir produit au préalable des études approfondies sur ses impacts environnementaux, sociaux et sur la sécurité de la

population, tout en s'assurant de mettre l'accent sur les retombées économiques?

Cette situation semble farfelue, mais c'est ce que la population de Rouyn-Noranda a vécu lors de l'audience publique tenue en août 2024.



Photos : CAO et CANVA

Une fois que le rapport du BAPE est déposé, c'est le ministre de l'Environnement qui prend en charge l'analyse du projet. La population n'a plus son mot à dire. On paralyse donc la mobilisation citoyenne.

Falco voulant développer le projet Horne 5 situé sous la Fonderie Horne 5, elle a demandé à être soumise à une enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement environ cinq ans avant sa mise en production. Cette demande a été présentée comme un geste corporatif de bonne foi.

Dans les faits, comme le projet dépassait les 2 000 tonnes par jour, l'entreprise était obligée de passer par une enquête du BAPE, selon la réglementation actuelle. Toutefois, en passant rapidement au BAPE, elle économisait du temps dans le processus de mise en marche.

Les effets négatifs sur la qualité de la consultation sont importants. La compagnie ayant remis des études incomplètes, la population ne connaissait pas tous les enjeux environnementaux et sociaux et ne pouvait pas émettre des commentaires éclairés. Elle n'avait pas le temps de prendre connaissance des nombreux documents déposés à la dernière minute.

C'est vrai que le BAPE a les effectifs pour faire le travail, mais cette façon de procéder ne permet pas à la population de donner son opinion sur l'acceptabilité du projet sans des informations pertinentes.

D'ailleurs, dans les avis du rapport du BAPE, les commissaires critiquent le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour avoir autorisé l'enquête aussi rapidement.

Voici, à titre d'exemple, un des avis sur les parcs à résidus :

Avis – La commission d'enquête est d'avis que le caractère encore conceptuel des installations de gestion des résidus miniers et de leur restauration nuit au processus d'analyse et de consultation publique. En effet, cela limite la capacité de la commission à évaluer correctement les risques environnementaux liés au projet Horne 5 et entrave la participation éclairée des citoyennes et citoyens.

Et voici la conclusion du rapport : La commission d'enquête estime que le projet Horne 5, tel qu'il est présenté, ne satisfait pas aux exigences minimales en matière de sécurité, de

santé publique, de protection de l'environnement et d'internalisation des coûts. Par conséquent, elle juge que ce projet n'est pas acceptable dans l'état actuel des connaissances portées à son attention.

Falco a réagi comme ceci : « Après avoir lu le rapport, Ressources Falco souligne que plus de 90 % des avis de la commission liés au projet ont déjà été pris en compte ou intégrés dans son plan de travail. »

Le promoteur aurait donc été en mesure en quelques mois de peaufiner son travail. Alors pourquoi ne pas l'avoir fait dès le départ plutôt que de précipiter l'enquête et pourquoi le ministère de l'Environnement n'a pas fait le travail de base qui consiste à analyser en profondeur l'étude d'impact de Falco?

Le ministère s'en est plutôt remis au BAPE pour faire le travail d'identification des lacunes de l'étude d'impact et celui-ci a été réduit à émettre des avis sur la faible qualité des travaux de recherches de Falco et à recommander au ministère de l'Environnement de prendre en charge l'analyse des études faites par la compagnie Falco.

L'AVANTAGE POUR UNE COMPAGNIE MINIÈRE D'UN BAPE RAPIDE

Une fois que le rapport du BAPE est déposé, c'est le ministre de l'Environnement qui prend en charge l'analyse du projet. Il se sert du rapport du BAPE et de tous les autres rapports provenant des ministères impliqués (Transport, Santé, Environnement...) afin d'émettre sa recommandation au conseil des ministres. La population n'a plus son mot à dire. On paralyse donc la mobilisation citoyenne.

De plus, en ayant un rapport incomplet du BAPE, le ministre peut s'en remettre aux autres ministères où il a un pouvoir d'influence pour analyser le dossier.

Les nouvelles analyses des différents ministères ne peuvent plus être validées par le BAPE et les rapports déposés seront analysés en vase clos avec un regard politique par le conseil des ministres. Depuis des dizaines d'années, l'autorisation des projets miniers est purement axée sur l'économie, ce qui avantage les minières.

LE PROJET MATAWINIE

Il y a d'autres projets qui subissent les réserves du BAPE, comme celui du projet Matawinie de Nouveau Monde Graphite. Le gouvernement l'a autorisé en spécifiant que les avis du BAPE pouvaient être appliqués sous forme de conditions au fur et à mesure de la mise en activité. Il est évident qu'une fois que le projet est en marche, pas un seul gouvernement n'osera l'arrêter parce qu'il ne respecte pas les conditions imposées dans le décret.

Conclusion déposée par le BAPE concernant le projet Matawinie : « Considérant les enjeux d'acceptabilité sociale encore importants au moment de l'audience publique, mais reconnaissant qu'il était complexe d'intégrer ce projet dans un milieu habité et de villégiature, la commission estime que les évaluations qu'elle recommande devraient être réalisées par NMG afin de réduire les incertitudes du projet quant aux composantes valorisées par le milieu, notamment la qualité de l'eau, la qualité de vie, la cohabitation, la valeur des propriétés et l'héritage minier. À partir des résultats obtenus, des bonifications devraient être apportées par l'initiateur, puis évaluées par le MELCC, avant que le projet ne soit autorisé. »

LES ENJEUX

Pour mieux comprendre les enjeux en cours, il faut faire un recul dans le temps. Les entreprises minières se plaignent depuis des années de la lourdeur administrative afin de mettre en opération un projet minier. C'est trop long pour eux. Le ministre Benoît Charrette du MELCCFP l'a reconnu publiquement. « Moi, personnellement, je ne m'en suis pas caché, je trouve que c'est trop long. »

Dans le projet de loi 81 (omnibus), il cherche à modifier le fonctionnement du BAPE afin d'accélérer le processus. On doit donc s'attendre à de nouvelles modifications réglementaires dans d'autres dossiers à venir dans les processus d'autorisation.

Le projet de loi 63 (modifiant la *Loi sur les mines*) va rendre obligatoire que tous les projets miniers soient soumis à l'étude du BAPE. Si les promoteurs de nouveaux projets utilisent la même stratégie que Falco, les rapports du BAPE se réduiront à donner au gouvernement les conditions que les minières auront à prendre en note lors de leur mise en exploitation. Le gouvernement sauvera la face et l'industrie opérera sans entraves.

Dans un avenir proche, il faudra surveiller le gouvernement afin qu'il ne profite pas de la crise engendrée par le président Trump pour réduire encore plus les exigences environnementales. ◀

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

FAE Fédération autonome de l'enseignement

UNE FÉDÉRATION PAR ET POUR LES PROFS

La page éditoriale

Pierre Dubuc « *The Economist* » érige la politique Milei-Trump en modèle pour les autres pays

La « révolte contre la réglementation »

Dans son édition du 30 novembre 2024, le magazine « *The Economist* » publiait en page frontispice une photo du nouveau président argentin Javier Milei coiffé du titre « My contempt for the state is infinite » (« Mon mépris pour l'État est infini ») accompagné du sous-titre : « What Javier Milei can teach Donald Trump » (« Ce que Javier Milei peut enseigner à Donald Trump. »)

De toute évidence, le message s'est bien rendu au camp Trump. Invité à la cérémonie de prestation de serment du nouveau président, Milei a été le premier représentant d'un pays à être reçu à la Maison-Blanche. Le département de l'Efficacité gouvernementale (DOGE), dirigé par Elon Musk, est un calque d'un comité argentin dirigé par Federico Sturzenegger.

La symbiose entre ces deux gouvernements aurait pu en rester là, mais, dans son édition du 1^{er} février 2025, *The Economist* revient à la charge. Sous le titre « The revolt against regulation » (« La révolte contre la réglementation »), le magazine britannique, qui est une référence pour les milieux d'affaires du monde entier, érige la politique Milei-Trump en modèle pour les autres pays.

Bien entendu, Milei – qui a fait campagne avec une tronçonneuse – et Trump poussent la « révolte » à la caricature, mais une vague mondiale plus « modérée » pour la déréglementation est en marche, selon *The Economist*. Une « révolution » qui n'aura rien à envier à la « révolution » Thatcher-Reagan des années 1980. Au Canada, les programmes de Pierre Poilievre et des candidats Mark Carney et Chrystia Freeland à la succession du Parti libéral s'inscrivent dans cette mouvance, avec l'appui enthousiaste des médias traditionnels.

LA THÉRAPIE DE CHOC DE MILEI

Depuis son arrivée au pouvoir, il y a un peu plus d'un an, le gouvernement

Milei a réduit d'un tiers les dépenses publiques, supprimé 35 000 postes de fonctionnaires, diminué de moitié le nombre de ministères. Il a mis fin à la plupart des travaux publics et aux transferts aux gouvernements provinciaux. Mais les principales économies proviennent du gel des pensions de retraite.

Milei prend soin de ne pas toucher aux prestations sociales versées aux plus pauvres. La cible principale est la fonction publique, l'appareil de l'État. Le ministre chargé d'opérer la tronçonneuse, Federico Sturzenegger, est un diplômé de Harvard et un ancien président de la Banque centrale argentine. Tous les jours, il annonce au moins deux suppressions ou modifications de normes sur son compte X, le réseau privilégié par le gouvernement pour communiquer avec les 45 millions d'Argentins. Avec ses « Milei boys », il a déjà épluché plus de 4 000 lois.

Milei est un libertarien. Il affirme, dans l'entrevue accordée à *The Economist*, que toute restriction au développement de la libre entreprise « mène au socialisme ». Il combat « l'idéologie transgenre », s'oppose à l'avortement et nie que la cause des changements climatiques est l'activité humaine.

The Economist s'empresse de faire l'éloge du « modèle Milei » avant qu'apparaissent au grand jour les conséquences de toutes ces coupures. Le pays vient d'entrer en récession, le taux de chômage a explosé et le pourcentage de pauvres au sein de la population est passé de 40 % à 53 %.

LA THÉRAPIE DE CHOC TRUMP-MUSK

Aux États-Unis, Donald Trump et Elon Musk reconnaissent s'être inspirés du précédent argentin pour créer le DOGE, le Department of Government Efficiency (ministère de l'Efficacité gouvernementale).

Pendant la campagne électorale, Musk avait assuré pouvoir réduire la



Depuis son arrivée au pouvoir, il y a un peu plus d'un an, le gouvernement Milei a réduit d'un tiers les dépenses publiques, supprimé 35 000 postes de fonctionnaires, diminué de moitié le nombre de ministères.

dépense publique fédérale de 2 000 milliards de dollars. Comme en Argentine, cela représenterait une baisse de 30 % par rapport au total de l'exercice budgétaire 2024. Quelque 75 000 fonctionnaires ont déjà accepté l'offre de la nouvelle administration d'une indemnité de départ volontaire.

Les « Musk boys » s'attaquent aux deux millions d'employés de la « bureaucratie » fédérale. Ils s'invitent dans les ministères fédéraux et prennent le contrôle de leurs systèmes informatiques. En quelques semaines, le DOGE aurait déjà découvert, selon Musk, « une fraude énorme » dans les dépenses de l'État américain, avec « des milliards et des milliards de dollars d'abus et de corruption » identifiés.

Comme en Argentine, Trump évite de s'en prendre aux plus pauvres. Ainsi, le décret du 27 janvier, qui suspendait les subventions et les prêts du gouvernement fédéral, excluait les montants alloués à la Sécurité sociale, au Medicare.

LA HACHE PLUTÔT QUE LA TRONÇONNEUSE

Au Canada, Pierre Poilievre s'inspire de l'expérience argentine. Mais le Canada n'étant pas l'Argentine, plutôt que la tronçonneuse, il manie la hache : « Axe the Tax » (Mettre la hache dans la tarification du carbone) était son slogan jusqu'à la crise des tarifs.

Poilievre s'engage à rétablir l'équilibre budgétaire, tout en promettant « la réduction d'impôt la plus importante et la plus patriotique de l'histoire du Canada », ce qu'il promet de réaliser par un « plan visant à réduire les dépenses gouvernementales en bureaucratie, en consultants et en aide aux entreprises ».

Mark Carney, le favori dans la course au leadership libéral, est un conservateur déguisé en libéral. Il a été nommé gouverneur de la Banque du Canada sous Stephen Harper et à la Banque d'Angleterre sous un gouvernement conservateur.

Comme Poilievre, il a inscrit dans son programme l'atteinte du déficit zéro au cours des prochaines années et des baisses d'impôt, dont on sait déjà qu'elles seront calquées sur celles accordées aux mieux nantis de l'administration Trump pour que le Canada demeure « compétitif ».

De plus, Poilievre, Carney, de même que Chrystia Freeland, promettent d'atteindre rapidement le 2 % du PIB en dépenses militaires, ce qui représente des sommes astronomiques.

LA CHAMBRE D'ÉCHO MÉDIATIQUE

Sans surprise, les médias traditionnels se font l'écho des engagements des candidats des deux partis qui peuvent former le prochain gouvernement.

Le 15 février, l'éditorialiste Stéphanie Grammond de *La Presse+* annonce une série d'articles sur le thème « Le Québec à l'heure des choix. Avons-nous encore les moyens de notre État-providence? » Une réponse simple serait : Oui, si on récupère l'argent placé dans les paradis fiscaux et si on augmentait les impôts des plus riches.

Mais on sait que sa réponse ira dans le sens inverse. Déjà, elle annonce ses couleurs en s'insurgeant devant le fait que « les dépenses de l'ensemble des administrations publiques ont augmenté considérablement ». Selon elle, « ce n'est pas soutenable » et « reprendre le contrôle de notre budget exigera un coup de barre inédit, une discipline de fer ». On devine de quel côté la barre pliera.

Pour faire face aux « quatre années d'incertitude » de la présidence Trump, elle propose, parmi d'autres mesures : investir dans notre industrie militaire; aplanir les barrières commerciales entre les provinces; rendre l'environnement d'affaires canadien plus attractif.

Selon elle, les exigences réglementaires ont « des conséquences négatives sur l'économie ». Elle cite l'exemple de la minière Barrick Gold, qui songe à déménager aux États-Unis. En prônant la quasi-élimination de la réglementation dans l'industrie minière, Stéphanie Grammond se fait l'écho de l'administration Trump, qui lorgne l'exploitation des minéraux critiques du Canada pour son industrie militaire. La même exigence prévaut pour la construction de pipelines.

Libéraux et conservateurs, « bonnet blanc, bonnet blanc » Les deux partis s'inscrivent dans la « révolte contre la réglementation » annoncée par *The Economist*, les conservateurs s'inspirant plus ouvertement de l'approche Milei-Trump. Chose certaine, nos grands médias vont appuyer les libéraux, parce que Poilievre propose de fermer CBC/Radio-Canada et de supprimer les subventions aux médias, qui représentent 55 % des salaires des journalistes.

Pour faire face à la « révolte contre la réglementation », il faut une presse libre et indépendante. Abonnez-vous à « *L'aut'journal* »! Adhérez aux Amis de *L'aut'journal*!



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc
Rédacteur en chef adjoint
Simon Rainville
Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea
Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea
Abonnements
Louis Bourgea
Adjoint administratif
Vyvan Dorais
Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser

Webmestre
Mathieu Roy
Collaboration spéciale
Simon Banville
Max Blumenthal
Boris
Éric Gingras
François Lauzon
Robin Philpot
Gilles Simard
Phil Taylor

Campagne de soutien

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT' JOURNAL**
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4
Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).
Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

Les médias

Les empires qui contrôlent les médias américains

Ils se soumettent à Donald Trump

Pierre Sormany

Le 10 mars dernier, George Stephanopoulos, chef d'antenne de la chaîne américaine ABC, mentionne en ondes, à plusieurs reprises, que l'ex-président Donald Trump avait été « trouvé coupable de viol » dans la cause civile que lui avait intenté la journaliste et auteure Jean Carroll. Techniquement, c'était faux : le jury avait conclu que Trump avait « abusé sexuellement » de la plaignante et qu'il l'avait ensuite diffamée, mais avait rejeté l'accusation de « viol ». Trump s'est donc empressé de poursuivre ABC et son animateur vedette, les accusant de comportement malicieux pour porter atteinte à sa réputation.

Avait-il des chances de gagner sa poursuite? Peut-être. Mais un juge avait déjà statué, en août 2023, dans le cadre d'une contre-poursuite intentée par Trump contre Mme Carroll, que le politicien l'avait bel et bien violée, au sens où ce mot est généralement compris, même si cela ne rencontrait pas la définition extrêmement étroite de la législation new-yorkaise. C'est sur ce second jugement que portait la défense d'ABC.

Et si les termes utilisés par Stephanopoulos étaient techniquement erronés, encore aurait-il fallu que Trump démontre qu'il avait subi des dommages. Pas évident, quand on considère que cela ne l'a pas empêché d'être élu! L'animateur et le réseau auraient du reste bénéficié, devant le tribunal, d'une solide jurisprudence fondée sur le premier amendement de la Constitution américaine sur la liberté de la presse.

Mais alors qu'ABC avait annoncé son intention de se défendre bec et

ongles dans cette affaire, on apprenait le 15 décembre dernier que le réseau avait accepté, dans une entente hors cour, de verser 15 millions de dollars à la future fondation présidentielle de Donald Trump et à son musée, en plus d'un million pour ses frais légaux, et de publier des excuses sur son site Web.

L'EMPIRE DISNEY

Que s'est-il passé entre temps pour que ABC change ainsi d'idée? Poser la question, c'est y répondre. L'ex-président, reconnu abuseur sexuel un an plus tôt, puis trouvé coupable de crimes par une cour de New-York à l'automne... a été malgré tout réélu président en novembre. Or, Disney Corporation, qui possède le réseau ABC, c'est aussi un empire industriel dont le chiffre d'affaires atteignait 89 milliards \$ en 2023.

Disney possède des réseaux de télé (ESPN et ABC), des parcs d'amusement partout sur la planète et vend pour des milliards \$ de produits dérivés. Elle possède aussi des studios de création comme Pixar, Marvel et Lucasfilm, en plus d'offrir des services directs à des clients dans des secteurs comme l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle.

Disons que pour cet empire, verser 16 millions de dollars aux bonnes œuvres du nouveau président, c'était des pinottes. Bien moins cher en tout cas que si elle l'avait eu comme ennemi direct pour les quatre prochaines années.

UN DANGEREUX PRÉCÉDENT

Cette entente a créé un dangereux précédent face à M. Trump dont les poursuites antérieures contre CNN, le *New York Times* et le *Washington Post*



Il est risqué de confier la gestion des médias d'information à des entreprises qui ont d'autres intérêts financiers, et pour lesquels l'information n'est qu'un marché comme un autre.

avaient été rejetées. Désormais, il peut brandir une preuve, politique sinon légale, quand il dénonce la malveillance de la presse à son égard.

Le précédent a déjà fait des petits. Meta, l'entreprise de Mark Zuckerberg derrière Facebook, faisait aussi face à une poursuite, nettement plus frivole que l'affaire Stephanopoulos. Trump affirmait que Meta avait conspiré avec les Démocrates en suspendant son compte, après l'assaut contre le Capitole, le 6 janvier 2021, et que c'était une violation de son droit de parole.

Aucune chance d'avoir gain de cause dans ce cas : la Cour suprême a déjà tranché cette question en statuant que le droit pour les plateformes de sélectionner les contenus diffusés était protégé par le premier amendement.

Mais le 29 janvier, Meta a tout de même accepté de verser 25 millions de dollars à Donald Trump pour mettre fin à cette poursuite. Aucune raison officielle n'a été transmise. Était-ce nécessaire? Zuckerberg a aussi donné un million pour financer l'inauguration présidentielle du 20 janvier et il a dîné deux fois à Mar-a-Lago, la résidence privée de Trump, pour le convaincre de

mettre au pas les pays européens et le Canada, qui veulent taxer les géants américains du Web.

APRÈS ABC ET META, AUTOUR DE CBS

Or voici qu'on apprend, début février, que Paramount, un autre empire du divertissement qui possède le réseau CBS, est en train de négocier à son tour avec le président Trump dans une autre poursuite tout aussi ridicule. L'émission phare du réseau, *Sixty Minutes* a présenté en octobre une longue entrevue avec Kamala Harris. Un premier extrait avait été diffusé pour annoncer l'émission. Mais dans la version complète, le court extrait ne se retrouvait pas. Donald Trump y a vu la preuve qu'on a « édité » le contenu pour avantager la candidate démocrate à ses dépens, et réclame 10 millions de dollars en dommages. Peu importe que ce genre de travail d'édition ait toujours existé en télévision, sauf dans les (très rares) émissions en direct.

Rappelons, pour l'histoire, que CBS a acquis sa réputation d'excellence journalistique en bonne partie grâce à l'attitude de Edward R. Murrow, le journaliste qui a courageusement dénoncé les

abus du sénateur Joseph McCarthy, dans sa lutte contre des centaines de scientifiques, de fonctionnaires, d'artistes qu'on accusait de sympathies pour les communistes, après la dernière guerre. Que retiendra-t-on de la légende de CBS, si le réseau s'incline cette fois devant Trump?

Mais ici encore, la logique économique est claire. Paramount vient d'annoncer sa fusion avec Skydance, le producteur derrière plusieurs gros succès d'Hollywood (*Top Gun*, *Mission Impossible*, *Transformers*, etc.) et qui œuvre aussi dans les jeux vidéo et les nouveaux médias. Il lui faut maintenant obtenir l'appui de la FCC, l'organisme qui régit le secteur des communications. Ça serait bien triste que le président y mette son veto!

Ce qu'illustre cette saga (qui ne fait que commencer, hélas), c'est le risque de confier la gestion des médias d'information à des entreprises qui ont d'autres intérêts financiers, et pour lesquels l'information n'est qu'un marché comme un autre. Déjà, avant les dernières élections américaines, le *Washington Post* (une propriété de Jeff Bezos, le fondateur d'Amazon) et le *Los Angeles Times* (propriété de Patrick Soon-Shiong, aussi actionnaire de contrôle des Lakers, un homme qui a fait fortune dans les biotechnologies, notamment en mettant en marché un traitement anticancer hors de prix qu'il a ensuite réussi à imposer à bien des hôpitaux) ont tous deux interdit à leur équipe éditoriale de prendre position pour Kamala Harris.

Au moment où Pierre Poilievre annonce qu'il va « fermer » Radio-Canada, et qu'il mettra fin aux programmes de soutien aux médias qui se sont donné une structure d'organisme sans but lucratif, cette aplaventrisse des grands empires médiatiques américains devant le pouvoir devrait nous servir de mise en garde! ◀

PRENDRE LES — DEVANTS

Le balado animé par le président Éric Gingras

Écoutez la nouvelle saison
[prendrelesdevants.com](https://www.prendrelesdevants.com)


Centrale des syndicats
du Québec

La politique continentale

Les cartels de la drogue mexicains

Pourquoi Trudeau s'allie à Trump contre le Mexique?

Phil Taylor et Robin Philpot

Afin d'obtenir un sursis de 30 jours sur les tarifs douaniers imposés par Trump au Canada, le premier ministre Trudeau a fait quelques concessions. Il a nommé un « tsar » de la lutte contre la drogue et mis en place une surveillance supplémentaire des frontières.

Non, rien de surprenant, mais décevant et humiliant. Céder à l'intimidation américaine ne fera que l'encourager, comme tout le monde sait. « Le chien qui gémit se fait botter », dit le proverbe.

Mais il y a eu une autre concession qui n'appartient pas à la catégorie des compromis ou des concessions raisonnables. Trudeau a accepté avec Trump de qualifier les cartels de la drogue mexicains de « terroristes », une désignation que le Mexique rejette avec véhémence.

AUTORISER UNE INTERVENTION MILITAIRE

Pourquoi le Mexique s'oppose-t-il à cette désignation? Parce que la doctrine américaine sur le terrorisme affirme

qu'ils ont des droits extraterritoriaux et peuvent capturer et/ou détruire toute entité qu'ils jugent terroriste. La menace d'une intervention militaire au Mexique pour résoudre les problèmes de frontière et de drogue est une constante américaine.

Trudeau n'a pas le droit d'intervenir en ce sens. Mais pourquoi le fait-il? Et pourquoi le silence à ce sujet de la part de ses compatriotes, tous partis confondus?

Réponse: Le Canada demeure un membre solide et fier de la bande impériale, réunie dans les « Five Eyes » de l'anglosphère (avec États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande – bref, les WASPs de triste mémoire).

La bonne réponse aurait dû être celle-ci: informer la présidente du Mexique, dirigeante d'un pays souverain visé par la même politique de tarifs discriminatoire et un allié potentiel du Canada dans sa propre défense contre les actions impériales du nouveau pensionnaire de la Maison-Blanche.

À la place, Trudeau/Canada a accepté de s'allier à Trump et de lui fournir une arme supplémentaire à brandir contre le Mexique, un pays qui



Photo: CANVA

La menace d'une intervention militaire au Mexique pour résoudre les problèmes de frontière et de drogue est une constante américaine.

a été victime de l'agression américaine de nombreuses reprises dans le passé.

Nous apprenons ainsi qu'au bout du compte, le Canada se rangera derrière Washington pour rester le chiot de confiance, comme lorsqu'il a convenu d'arrêter une femme d'affaires chinoise quand Trump le lui a demandé. Notons que Doug Ford a récemment fait de même en disant que Trump devrait se concentrer sur la « vraie guerre commerciale avec la Chine ».

RESPECTER LA SOUVERAINETÉ MEXICAINE

Si le Canada et le Québec veulent avoir une vraie souveraineté, il faudrait cesser d'obéir au doigt et à l'œil de l'ordre impérial anglo-américain. Ça commencerait par respecter la souveraineté mexicaine.

Le Mexique voit sans doute ce qui se passe et fera les préparatifs appropriés.

Et le Québec doit faire de même. Car qui a oublié le référendum de 1995 et la vitesse avec laquelle les autorités politiques fédérales se sont mises à genoux pour implorer l'administration Clinton de se prononcer fortement contre le OUI au Québec et de menacer d'exclure le Québec de l'ALÉNA? ◀

UN SYNDICAT POUR TOUT LE MONDE

UNIFOR
lesyndicat | Québec
uniforquebec.org

La politique québécoise

Des services publics forts

Ce qui nous différencie de nos voisins du Sud

Éric Gingras

Le premier ministre François Legault a fait une déclaration ministérielle plus tôt cette semaine pour faire le point sur la menace tarifaire et l'incertitude qui planent sur l'économie du Québec.

Il a clairement placé l'économie au sommet d'une hiérarchie. Quand on parle de projets de construction et d'industries, de développement économique, de nouveaux marchés, il est question d'investissements. Comme si l'éducation, l'enseignement supérieur, la santé et la petite enfance n'étaient pas en soi partie prenante de la création de la richesse au Québec. Nos réseaux publics sont considérés comme des dépenses, c'est ça, le grand paradoxe du Québec!

Nous sommes en pleines consultations prébudgétaires, et la trame narrative qui nous amène vers le prochain budget du Québec se dessine déjà. Le gouvernement s'apprête à déployer en grande pompe énergies et ressources pour les « bonnes jobs ». Pour les entreprises, il y a du financement.

Mais pour les postes de nos réseaux, qui sont occupés à 80 % par des

femmes, il y a des coupes pour atteindre le déficit zéro. Pour construire des barrages, il y a de l'argent; pour les réseaux publics, il y a des compressions budgétaires et des gels d'embauches.

Soyons clairs : le nouveau président américain est imprévisible, l'incertitude économique est bien réelle, il y aura des turbulences et des moments difficiles. Il faut pouvoir soutenir nos entreprises, développer notre économie et miser sur les forces du Québec, partout, dans toutes les régions. Il faut se tenir debout, mais il faut le faire ensemble!

Ce qui nous différencie de nos voisins du Sud, ce sont justement des services publics forts. On éduque les tout-petits, on soutient la réussite éducative de nos jeunes, on développe leur potentiel et leur esprit critique, on forme des citoyennes et des citoyens, on prend soin des malades, des plus démunis.

Les Québécoises et les Québécois peuvent compter sur des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs pour s'occuper d'eux et de leur famille, dans les aléas de leur vie, de leur quotidien. Plus qu'un filet social, nos réseaux publics sont le tissu de notre cohésion sociale.

POURQUOI LA CAQ COUPE-T-ELLE DANS LES SERVICES PUBLICS?



Photo : CANVA

Pour les entreprises, il y a du financement. Mais pour les postes de nos réseaux, qui sont occupés à 80 % par des femmes, il y a des coupes pour atteindre le déficit zéro.

Ce n'est pas parfait, c'est évident. On peut faire encore mieux. Mais chose certaine, on fait partie de la solution et de la suite des choses pour ce Québec de demain dont parle le premier ministre.

Nous sommes au seuil d'une période importante et décisive où les choix politiques doivent être les bons. L'économie, les travailleuses et les travailleurs et nos réseaux publics forment un tout.

C'est d'ailleurs ce qui fait notre force comme société et c'est pourquoi nous répondrons toujours présent. ◀

L'auteur est président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Les BLEUS répondent PRÉSENT



24/7



Beau temps/
mauvais temps



En cas
d'urgence



Partout

Le mouvement populaire

Le silence assourdissant du Tribunal administratif du logement

0,46 % des propriétaires possèdent 32 % des logements

François Lauzon

Du haut de son Olympe, le TAL décrétait, il y a quelques semaines, une hausse minimum de 6 % de tous les loyers du Québec. Correction, 5,9 % est le chiffre exact dont la précision possède le vernis d'une décision mûrement réfléchie.

Sommé d'intervenir par les locataires atterrés, le gouvernement Legault nous dit que ce n'est pas son affaire. On espérait mieux, mais nous ne sommes pas étonnés de son parti pris pour les nantis.

Cependant, la décence, je dirais la politesse, aurait été de répondre qu'il demandera des explications. Car n'est-il pas dans la tradition des juges de

publier le raisonnement qui sous-tend leurs décisions?

De son côté, le Tribunal administratif du logement nous assène sa vérité avec le seul commentaire que le tribunal avait jugé bon de rétablir la marge bénéficiaire des propriétaires. Pourtant, cette vérité, si apparente pour les hauts fonctionnaires du TAL, devrait s'expliquer aisément. Ici-bas, dans les plaines entourant votre noble montagne de savoir, nous attendons toujours vos savants calculs de rendement de l'immobilier des dernières années.

UNE PLUS-VALUE PHÉNOMÉNALE

Du point de vue du locataire, voici ce que nous percevons à partir des données publiques. Dans un article du *Devoir* de mars dernier, nous apprenons



Dans le contexte d'inflation des loyers et d'appauvrissement de la population, il est étrange que le TAL estime que ce sont les propriétaires qui ont besoin d'un coup de main.

que des chercheurs ont constaté que 0,46 % des 129 960 propriétaires de la métropole possédaient en 2020 près de 32 % des quelque 566 600 logements locatifs de Montréal.

Un rapide coup d'œil à la valeur d'un triplex à Montréal donne un prix moyen d'un million de dollars. Chaque propriétaire, qui possède trois unités de logement et plus, est donc potentiellement un millionnaire et les 598 propriétaires qui se partagent les revenus de 181 312 logements gèrent un actif évalué à plus de soixante milliards de dollars.

Tout le monde a suivi, la plupart avec effroi et certains avec joie, la hausse spectaculaire des prix de l'immobilier au Québec autant dans le locatif que dans l'individuel.

La plus-value que ce secteur a accumulée ces dix dernières années est phénoménale; elle dépasse largement celle d'autres marqueurs économiques, comme le TSX. Lorsque le TAL nous dit que les propriétaires souffrent d'un manque de profitabilité, les locataires avalent de travers.

Les taux d'hypothèque des deux dernières années ont peut-être grugé quelque peu les profits. Cependant, l'examen de l'historique des taux hypothécaires¹ des dernières décennies nous donne une image très différente.

De 2009 à 2022, les taux hypothécaires ont été sous la barre de 4 % pour un terme de trois ans fixe. Ceci ne

s'était jamais produit sur une aussi longue période depuis cinquante ans. De 2022 à aujourd'hui, les taux se sont situés dans la même fourchette que durant la période 2000 à 2009.

Dans les décennies précédentes, un taux de 8 % était la norme; soit le double de celui que le TAL trouve éprouvant pour les propriétaires. Ces chiffres indiquent que l'immobilier locatif a été énormément favorisé par le contexte économique récent et donc nullement en manque de profitabilité. Encore une fois, il est logique d'attendre des explications.

UN CAPITALISME SAUVAGE

Ces dernières années, le TAL a été débordé par les cas d'évictions illégales, par ceux d'augmentations supérieures aux recommandations du tribunal et par une pléthore d'autres stratagèmes pour contourner la loi et hausser les loyers. Seule une faible proportion des infractions a été soumise à son tribunal où le nombre de demandes de règlement a atteint des sommets.

Le logement locatif est pris dans les tenailles d'un capitalisme sauvage causé par de multiples facteurs, mais affirmer qu'il est en manque de profitabilité paraît une conclusion au mieux gratuite, au pire, intéressée. Dans le contexte d'inflation des loyers et d'appauvrissement de la population, il est étrange que le TAL estime que ce sont les propriétaires qui ont besoin d'un coup de main cette année.

Le TAL recommande de hausser le loyer de 705 200² personnes de la ville

de Montréal pour venir au secours de ses 130 000 propriétaires, dont 598 d'entre eux sont plusieurs fois millionnaires. Que les braves gens se privent un peu, nos riches souffrent.

Dans la réalité vécue, le prix moyen du logement à Montréal s'établit à 1 972 \$³ en décembre 2024 pour une dépense de 23 600 \$ par année qui sera cette année indexée de 5,9 % soit de 1 400 \$. Cette somme est à peu près équivalente à l'épicerie d'une petite famille pour deux mois.

Il est pourtant facile de comprendre que l'impact d'une hausse de loyer n'est pas le même pour la petite classe moyenne que pour les hauts fonctionnaires du gouvernement qui prennent ces décisions. À une période où nous vivons une crise aiguë du logement, il est impératif que le TAL révise à la baisse sa position pour l'année 2025 ou qu'à tout le moins il présente un dossier explicatif de son soutien exceptionnel à ce secteur d'activité économique. Le Tribunal, comme son nom l'indique, doit rechercher la justice et l'équité. Ce n'est aucunement la perception qu'en a le public en ce moment.

Honorables juges du TAL, la balle est dans votre camp. Nous attendons les faits qui vous ont amenés à suggérer une hausse de 6 % des loyers cette année. ◀

1. <https://wowa.ca/canada-taux-hypothécaires-historique>
2. Population de Montréal en 2023 1 763 000 x 40 % de locataires
3. Noovo info 22-01-2025

Avec
deux par deux
chaque conversation compte !
Devenez bénévole !

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : deuxpardeux.quebec
ou contactez-nous au : 514-271-0333

Québec deux par deux un programme de la Fondation pour la langue française

Soyons fières d'être Québécoises !

CHRISTINE Normandin
Députée de Saint-Jean à la Chambre des communes
450 357-9100
www.christinenormandin.quebec

La politique internationale

Une sioniste chrétienne à la tête de la Cour internationale de Justice

Une substitution providentielle

Max Blumenthal

A lors que de nouveaux pays se joignent à l'affaire de l'Afrique du Sud accusant Israël d'avoir commis un génocide dans la bande de Gaza, et qu'un cessez-le-feu pourrait permettre aux enquêteurs sur les crimes de guerre de rassembler de nouvelles preuves des atrocités israéliennes, un remaniement de la direction de la Cour internationale de Justice (CIJ) menace de saper la campagne en faveur de la responsabilité juridique.

Le président de la CIJ, Nawaf Salam, a démissionné le 14 janvier pour devenir premier ministre du Liban, et a été remplacé par la juge ougandaise Julia Sebutinde.

De nombreux observateurs ont été stupéfaits lorsque Sebutinde a voté « non » à toutes les résolutions présentées par l'Afrique du Sud en janvier 2024, se plaçant ainsi en opposition avec tous les juges de la CIJ, y compris son collègue israélien, Aharon Barak.

Le juge ougandaise a rejeté l'appel de la Cour demandant à l'armée israélienne de cesser ses attaques délibérées contre les civils, de mettre fin à sa politique de déplacement forcé et d'annuler son projet d'invasion de Rafah.

DES REVENDEICATIONS BIBLIQUES

Dans une précédente affaire consultative sur les conséquences juridiques de l'occupation des territoires palestiniens par Israël, Sebutinde a insisté sur le fait que les Palestiniens n'avaient pas été soumis à une quelconque occupation militaire. En fait, elle a conclu qu'Israël pouvait avoir le droit de maintenir une présence permanente en Cisjordanie et dans l'ensemble de

Jérusalem sur la base de revendications purement bibliques.

L'opinion de Sebutinde s'est ouverte sur un long historique du conflit israélo-palestinien qui mélangeait la propagande sioniste bien connue et l'Ancien Testament. En rejetant la décision de ses collègues déclarant illégale l'occupation militaire israélienne de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, elle a eu recours à des récits de la présence juive sur la terre biblique d'Israël, omettant toute mention des résolutions de l'ONU ou du droit international.

« Il existe des preuves substantielles que les Juifs ont vécu dans la région de l'ancien Israël entre 1 000 et 586 avant J.-C. Cette période correspond à l'ère de la monarchie unie sous les rois Saül, David et Salomon, et aux royaumes divisés d'Israël et de Juda qui ont suivi. Les preuves comprennent des découvertes archéologiques dans la cité de David... », a insisté Sebutinde.

« La Bible hébraïque (Ancien Testament) offre des récits détaillés de l'histoire, de la culture et de la gouvernance des Israélites pendant cette période. Bien que ces textes soient de nature religieuse, de nombreux érudits les considèrent comme des documents historiques précieux. »

Son opinion était si extrême et si chargée de commentaires théologiques qu'elle a incité l'ambassadrice de l'Ouganda auprès des Nations Unies, Adonia Ayebare, à déclarer que sa « décision à la Cour internationale de Justice ne représente pas la position du gouvernement ougandais sur la situation en Palestine. » Après avoir enquêté plus en profondeur sur l'étrange dissidence de Sebutinde, un étudiant diplômé de l'Université de Princeton nommé Zachary Foster a découvert



Julia Sebutinde

La juge ougandaise a rejeté l'appel de la Cour demandant à l'armée israélienne de cesser ses attaques délibérées contre les civils.

que de larges sections de celle-ci avaient été plagées à partir de sources telles que l'agent néoconservateur Douglas Feith et la Jewish Virtual Library (Bibliothèque virtuelle juive).

MANIPULÉE OU PASSIONS ANCRÉES?

Alors, qu'est-ce qui explique le défi de Sebutinde face à l'ensemble du panel de la CIJ et au corps diplomatique de son propre pays? Avait-elle été manipulée par des forces extérieures malveillantes? Ou était-elle motivée par des passions personnelles profondément ancrées?

L'histoire d'Israël en matière de corruption, de menaces et de chantage envers les responsables du monde entier – et de destruction de ceux et celles qui s'y opposent avec force – est bien documentée.

Karim Khan, le procureur en chef de la Cour pénale internationale, est tombé sous la surveillance étroite du Mossad après avoir présenté des mandats d'arrêt contre le premier ministre Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense de l'époque, Yoav Gallant. En octobre 2024, lorsqu'une accusatrice anonyme a porté des allégations de harcèlement sexuel contre Khan, il ne faisait aucun doute qu'une main israélienne avait peaufiné le scandale.

L'adhésion fanatique de Sebutinde au programme d'Israël ne semble cependant pas être le produit d'une manipulation ou d'une séduction. Les opinions exprimées dans sa dissidence sur le cas sud-africain étaient bien plus probablement le reflet du système de croyances sionistes chrétiennes qu'elle a développé en tant que membre de Watoto, une mégaéglise pentecôtiste de Kampala, la capitale ougandaise. C'est là que Sebutinde dit avoir développé sa vision du monde sous la tutelle d'un pasteur canadien et *aficionado* de la fin des temps nommé Gary Skinner.

« Les valeurs divines d'intégrité, d'honnêteté, de justice, de miséricorde, d'empathie et de travail acharné que les Skinner et l'église Watoto m'ont inculquées et nourries au fil des ans expli-

quent qui je suis aujourd'hui et ont énormément contribué à mon incroyable carrière de juge en Ouganda et de juge à la Cour internationale de Justice », a proclamé Sebutinde lors d'une cérémonie en juin 2024 pour le lancement d'une nouvelle branche de l'église au centre-ville de Kampala.

« SCÉNARIO DE LA FIN DES TEMPS »

Depuis qu'il a fondé Watoto en 1984, Skinner a inculqué une souche virulemment antiarabe du sionisme chrétien dans sa congrégation de 36 000 personnes à Kampala. Dans un sermon de 2021 intitulé « Israël : le plus grand signe », Skinner a rassemblé un assortiment de versets bibliques soigneusement sélectionnés avec des éléments historiques concis pour justifier le contrôle militaire d'Israël sur la Palestine historique. Il a ponctué sa jérémiade d'un avertissement à ses paroissiens et aux gentils du monde entier : « Si vous bénissez les Juifs, vous serez bénis. Si vous maudissez les Juifs, vous serez maudits. »

Comme tous les sionistes chrétiens, Skinner voyait la fondation d'Israël comme l'accomplissement d'une prophétie : « Le 14 mai 1948, proclamait le prédicateur à la voix métallique, « et ce jour-là, le petit David Ben Gourion, d'un mètre vingt ou un mètre cinquante, aux cheveux de lion, se leva et déclara : "La nation juive renaît", pour s'appeler Israël. Pendant 2 400 ans, aucun drapeau juif n'avait flotté sur Israël jusqu'à ce jour... mais Dieu a accompli sa prophétie en leur ramenant le plus grand signe du retour imminent de Jésus. »

Quelques minutes plus tard, Skinner a souligné que l'existence d'Israël en tant qu'État juif autoproclamé « est le signe le plus spectaculaire que Jésus est sur le point de revenir. Ce qui va se passer devant nous, Israël en est le baromètre », a poursuivi le prédicateur. « Ce qui arrive à Israël est un signe du scénario de la Fin des Temps. La renaissance nationale d'Israël est le plus grand signe de la Fin des Temps que nous ayons. »

Dans son sermon, Skinner s'est également vanté des dons de Watoto à

un éventail d'organisations caritatives évangéliques en Israël par le biais de l'initiative FIRM Israel de l'église, y compris certaines qui encouragent la conversion religieuse. « En tant qu'église, nous donnons beaucoup d'argent chaque année pour soutenir l'œuvre de Dieu en Israël », a-t-il déclaré, rayonnant de fierté, « parce que nous savons que Dieu a un plan pour la nation, et c'est le plus grand signe de Son retour. »

La vision eschatologique de Skinner sur l'histoire a clairement influencé la dissidence de Sebutinde contre la décision de la CIJ sur l'affaire du génocide de l'Afrique du Sud contre Israël. Bien que le ministère ougandais des Affaires étrangères ait condamné son opinion radicale, de puissantes personnalités évangéliques du pays, étroitement liées à la présidence, l'ont saluée comme une héroïne.

« Tous les héros ne portent pas de cape », a déclaré Patience Rwabwogo, une prédicatrice pentecôtiste influente à Kampala. « Julia Sebutinde a pris une position historique devant la CIJ. Que Dieu se souvienne toujours d'elle pour sa miséricorde et que l'Ouganda, en tant que nation, soit toujours du côté du Seigneur. »

Rwabwogo est la fille de Yoweri Museveni, le président évangélique flamboyant de l'Ouganda, dont l'épouse, Janet – proche alliée de l'Église de Watoto – est connue pour ses interprétations bibliques de l'histoire.

Frank Kisakye, un spécialiste de la constitution ougandaise, a fait valoir que l'approbation de la dissidence de Sebutinde par la fille de Museveni démontre que l'opinion du juge était « presque certainement informée par les termes de Genèse 12:1-3 », le verset interprété par les sionistes chrétiens comme signifiant que quiconque bénit les Juifs sera béni, et a donc été « approuvé de tout cœur par le mouvement pentecôtiste ougandais ».

Maintenant à la tête de la CIJ, Sebutinde obtient le pouvoir de sortir un vote de l'impasse et pourrait être en mesure de saper l'affaire sud-africaine d'une manière plus substantielle qu'auparavant. Alors qu'Israël est susceptible de briser le cessez-le-feu de Gaza, le temps presse pour les enquêteurs sur les crimes de guerre. Mais la juge ougandaise semble fonctionner selon un calendrier exempt de préoccupations terrestres, dicté plutôt par la Fin des Temps. ◀

*Rédacteur en chef de *The Grayzone*, Max Blumenthal est un journaliste primé et l'auteur de plusieurs livres, dont les best-sellers *Republican Gomorrah*, *Goliath*, *The Fifty One Day War* et *The Management of Savagery*. Il a produit des articles pour de nombreuses publications, de nombreux reportages vidéo et plusieurs documentaires, dont *Killing Gaza*. Blumenthal a fondé *The Grayzone* en 2015 pour mettre en lumière l'état de guerre perpétuelle aux États-Unis et ses dangereuses répercussions sur le plan national. Traduit de l'anglais par PAJU.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
BON 8 MARS!

Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville
louise.chabot@parl.gc.ca

La question autochtone

Usurper l'identité autochtone pour obtenir certains avantages

Auto-identification autochtone

Marie-Claude Girard

La nomination de l'artiste Buffy Sainte-Marie à l'Ordre du Canada vient d'être annulée par la gouverneure générale. Or, il n'y a pas que dans le domaine des arts que l'auto-identification autochtone pose problèmes.

Sensibles aux particularités et défis des délinquants autochtones surreprésentés dans le système correctionnel canadien, Service correctionnel Canada offre une gamme de soins qui prévoit des interventions spirituelles et culturelles fournies par des aînés et des programmes nationaux de base (incluant la mise en liberté sous caution et la détention provisoire) spécifiques.

Ces programmes spéciaux s'ajoutent à l'obligation des juges de tenir compte du contexte et des circonstances propres aux délinquants autochtones ainsi que de toutes les sanctions possibles, autres que l'emprisonnement, au moment de la détermination de la peine.

Ainsi, des processus de justice réparatrice, une peine dans un pavillon de ressourcement ou des mesures de « déjudiciarisation » permettant à l'accusé d'éviter des poursuites tout en tenant responsable de ses actes, peuvent être envisagés.

Ces programmes et dispositions législatives, qui font l'envie de plusieurs, s'adressent spécifiquement aux « descendants des premiers habitants du Canada, soit les membres des Premières Nations, les Métis et les

Inuits, trois peuples qui se distinguent les uns des autres par leur patrimoine, leur langue, leurs habitudes culturelles et leurs croyances ».

IDENTIFICATION AUTOCHTONE

Bien qu'il existe un registre canadien officiel des Indiens, il n'en existe aucun pour les Métis ou les Inuits qui permette d'identifier officiellement leur appartenance à ces communautés.

Le gouvernement utilise donc un formulaire dit d'affirmation de l'identité autochtone que toute personne, qui souhaiterait se prévaloir des programmes fédéraux lui étant adressés, doit remplir afin d'être reconnue comme faisant partie des Premières Nations, des Inuits ou des Métis.

USURPATION DE L'IDENTITÉ AUTOCHTONE

Toutefois, nombreux sont ceux qui remettent en question le recours à un tel système d'auto-identification.

En mars 2024, un juge de la Colombie-Britannique mettait en garde les autorités quant à l'arrivée prochaine d'un « tsunami » de cas de fausses représentations autochtones alimentées par le désir de personnes non autochtones d'accéder à ce qu'elles considéraient comme les avantages de l'identification autochtone en matière de détermination de la peine.

Selon lui, « la seule façon de donner un sens à l'enseignement de la Cour suprême du Canada dans les arrêts Gladue et Ipeelee est que les juges



Nous voyons des politiciens, des bureaucrates, des universitaires et beaucoup d'autres qui s'identifient soudainement comme Autochtone pour faire progresser leur carrière et accéder aux programmes destinés aux premiers peuples.

soient conscients de la question de la fausse représentation à l'identité autochtone et exigent une preuve qui convainque le tribunal que la personne condamnée a le droit d'être condamnée en tant qu'Autochtone ».

En mai dernier, c'était au tour de Glen Hare, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations de l'Ontario, de dénoncer les usurpateurs d'identité autochtone dans le but d'obtenir certains avantages, mais, pas seulement dans le système correctionnel : « Ces voleurs d'identité deviennent de plus en plus nombreux. Nous voyons des politiciens, des bureaucrates, des universitaires et beaucoup d'autres qui s'identifient soudainement comme Autochtone pour faire progresser leur carrière personnelle et accéder aux programmes destinés aux premiers peuples. »

En août 2024, le député conservateur Jamie Schmale déposait une pétition à la Chambre des communes demandant un texte législatif qui traite de la fraude à l'identité autochtone ainsi que des protocoles et des pratiques de vérification normalisés afin d'authentifier les revendications d'identité autochtone.

Pour les signataires, l'usurpation de l'identité autochtone a pour conséquences de détourner des ressources dédiées vers des non-Autochtones et fragilise la souveraineté des Autochtones et de leurs communautés en affaiblissant leur représentation politique et leurs capacités de prise de décisions.

En novembre dernier, suite à une allégation d'usurpation d'identité autochtone par un ministre libéral, la cheffe de l'Assemblée des Premières Nations, Cindy Woodhouse Nepinak, en rajoutait en déclarant : « Les fausses déclarations nuisent à l'intégrité de l'identité autochtone et sont irrespectueuses à l'égard des expériences des membres des Premières Nations qui sont confrontés à des obstacles systémiques liés à leur identité. »

Il semble donc tout à fait vraisemblable que les cas d'usurpation d'identité autochtone aient pour effet de gonfler artificiellement la représentation des délinquants autochtones dans le système correctionnel canadien, tel que rapporté par Service correctionnel Canada, nuisant ainsi à la réputation de l'ensemble de la communauté autochtone.

DES PISTES DE SOLUTION

Plusieurs universités canadiennes ont développé des procédures de vérification visant à limiter les cas d'usurpation de l'identité autochtone.

L'université Laval, par exemple, exige des candidats à une bourse ou à une place réservée aux membres des Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, qu'ils présentent leur carte de statut d'Indien délivrée par le gouvernement fédéral ou une attestation de la nation concernée qu'ils sont bel et bien inscrits auprès de l'une des 11 nations autochtones officiellement reconnues par le Québec, qu'ils soient membres de l'une de ces nations ou encore bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

L'université de la Saskatchewan exige, pour sa part, la carte de citoyenneté ou une lettre du registraire de la Nation métisse de la Saskatchewan.

CONCLUSION

Les Autochtones représentent plus de 30 % de la population carcérale fédérale, alors qu'ils comptent pour environ 5 % de la population canadienne. Sachant qu'il y a vraisemblablement des cas d'usurpation de l'identité autochtone parmi la clientèle carcérale, il est temps que Service correctionnel Canada s'inspire des initiatives universitaires pour développer des mécanismes de vérification de l'identité afin d'obtenir un portrait plus fidèle de la situation et pour offrir de meilleurs services. ◀

Marie-Claude Girard

INDISPENSABLE

MENACES CONTEMPORAINES
à l'égalité des sexes au Québec

PAR MARIE-CLAUDE GIRARD

Éditions du Renouveau québécois
25 \$

Faites votre chèque à l'ordre de *l'aut'journal*,
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

ANDRÉANNE LAROUCHE

Députée de Shefford

400, rue Principale, bureau 101
Granby (Québec) J2G 2W6
(450) 378-3221
andreeanne.larouche@parl.gc.ca

Le point d'orgue

Le film d'Anne Claire Poirier célèbre son demi-siècle

Au Temps de l'avant

Olivier Dumas

Sorti le 17 avril 1975, le film « *Le Temps de l'avant* », d'Anne Claire Poirier célèbre son demi-siècle. D'où l'importance de revenir sur ce joyau méconnu, mais essentiel.

En cette ère d'incertitudes, j'estime primordial d'assurer un devoir de mémoire envers les œuvres significatives de la culture québécoise, surtout par des artistes d'exception.

Si la mémoire collective a retenu davantage d'Anne Claire Poirier *Mourir à tue-tête* (1979, mi-fiction, mi-documentaire sur le viol) et le documentaire *Tu as crié : Let me go!* (1997, sur la mort tragique de la fille héroïnomane de la cinéaste), *Le Temps de l'avant*, plus intimiste, constitue une autre pierre mémorable de sa filmographie.

Née à Saint-Hyacinthe en 1932, Anne Claire Poirier demeure à l'ONF la première femme à y diriger un long-métrage avec *De mère en fille* (1968), considéré par plusieurs comme l'amorce du cinéma féministe au Québec.

Dans *Elles cinéastes... ad lib, 1895-1981*, l'essayiste féministe Thérèse Lamartine réitère qu'Anne Claire Poirier a guidé une génération de jeunes femmes « à vaincre le dernier bastion artistique masculin qu'est le cinéma ».

La réalisatrice-scénariste, Anna Lupien avait abordé elle aussi le parcours de la cinéaste dans le portrait d'elle qu'elle avait signé dans l'ouvrage collectif *40 ans de vues rêvées* orchestré par les Réalisatrices Équitables. Toujours selon elle, l'œuvre de Poirier demeure « portée par l'énergie collective d'une époque d'engagement, de conscience et d'effervescence des mouvements sociaux ».

Le Temps de l'avant est produit dans le cadre de la série de l'ONF En tant que femmes. Créée en 1972, à la suite

de pressions exercées par des groupes féministes, cette série de six films comprend aussi *À qui appartient ce gage?*, de Susan Huycke, Clorinda Warny, Francine Saïa, Jeanne Morazain et Marthe Blackburn, *Les Filles c'est pas pareil*, d'Hélène Girard, *Les Filles du Roy* (aussi de Poirier), *J'me marie, j'me marie pas*, de Mireille Dansereau et *Souris, tu m'inquiètes*, d'Aimée Danis.

Anna Lupien témoigne aussi dans son essai *De la cuisine au studio* (remue-ménage, 2011) que la série En tant que femmes s'inscrit dans une société où les femmes veulent transgresser la dynamique traditionnelle des rapports sexuels. Lors de la présentation des films de la série sur les ondes de Radio-Canada, des cinéastes de l'ONF répondent aux appels du public invité à s'exprimer. « Les lignes téléphoniques ne déroutent pas, des cordes sensibles ont été touchées. »

FICTION INTIMISTE

Produit, réalisé et scénarisé (en collaboration avec Louise Carré et Marthe Blackburn) par Anne Claire Poirier, le long-métrage de 90 minutes met en vedette Luce Guilbeault, Paule Baillargeon, Pierre Gobeil et la chanteuse Angèle Arsenault (qui s'accompagne pour l'occasion à la guitare). La photographie est signée par Michel Brault (réalisateur des *Ordres*), la musique, par Maurice Blackburn.

Le Temps de l'avant raconte l'histoire d'Hélène (Guilbeault), 40 ans, épouse d'un navigateur (Gobeil) souvent absent en raison de son emploi. Mère de trois enfants et enceinte à nouveau, cette femme remet en question la décision de porter ou non cette grossesse, en discutant avec son mari et sa sœur Monique (Baillargeon).

En pleine période de la lutte pour le droit à l'avortement, le film s'inscrit dans son époque, avec la première création collective du Théâtre des Cuisines, *Nous aurons les enfants que nous voulons*, et



Anne-Claire Poirier demeure à l'ONF la première femme à y diriger un long-métrage avec « *De mère en fille* » (1968), considéré par plusieurs comme l'amorce du cinéma féministe au Québec.

la chanson *Non, tu n'as pas de nom*, d'Anne Sylvestre.

Dans un documentaire réalisé par Nicole Giguère sur la cinéaste en 2003, Anne Claire Poirier confiait qu'elle ne cherchait pas à causer une polémique avec *Le Temps de l'avant*, mais à exprimer le lourd dilemme personnel devant une telle réalité.

Devenue elle-même cinéaste (*Anastasia ob ma chérie, Sonia*), Paule Baillargeon y dévoilait qu'à l'époque, les femmes ressentaient une obligation de devoir toujours s'excuser. Par ailleurs, elle revient sur la scène « extraordinaire » où une ribambelle d'enfants court au loin vers le bout d'un quai. Dans le plan suivant, tout aussi magnifique et évocateur, des vêtements de différentes couleurs flottent à la surface de l'eau.

Un an avant la sortie du film, en 1974, Luce Guilbeault et Paule Baillargeon conçoivent avec Suzanne Garceau la création collective féminine *Un prince, mon jour viendra* (de la troupe du Grand Cirque Ordinaire). Angèle Arsenault lance son premier album, en 1975, *Première*. L'année suivante, au Théâtre du Nouveau Monde, Luce Guilbeault initie *La Nef des sorcières*, avec, entre autres, Marthe Blackburn.

Pour Normande Juneau, ce « film aux images et jeux de caméra tellement étudiés et subtils, à l'ambiance d'intimité tiède, rassurante », devrait rejoindre « tous ceux... prêts à se laisser ébranler » (*Châtelaine*, juin 1975).

Dans la revue *Copie Zéro* (avril 1980), Thérèse Lamartine revient sur cette réalisation non manichéenne, au traitement nuancé de l'avortement, loin de tout dogmatisme.

PAROLES DU 21^e SIÈCLE

Dans *Le Cinéma au féminin*, Thérèse Lamartine rappelle que la scène où Luce Guilbeault « scrute le papier hygiénique dans l'espoir d'y voir des traces de sang menstruel a été jugée impudique dans son temps ». Car, même en 1975, « parler de menstruation et d'avortement heurtait singulièrement les bien-pensants ».

En 2014, dans *40 ans de vues rêvées*, Fabrice Montal revenait sur « un film admirable, trop rare, qui traverse admirablement bien le temps ». À ses yeux, les deux interprètes principales (Luce Guilbeault et Paule Baillargeon) auraient donné leurs meilleures prestations pour le septième art.

L'acuité de *Le Temps de l'avant* résonne également auprès des critiques plus jeunes. Dans la revue *Ciné-Bulles*, « Genèse du cinéma québécois au féminin, l'héritage d'Anne Claire Poirier », Ambre Sachet souligne que, par leur refus d'entrer dans les stéréotypes sexistes, les personnages féminins de Poirier « se distinguent par un discours avant-gardiste. En témoigne une séquence de discussion de presque 30 minutes, où les protagonistes évoquent les tabous qui rongent leur époque ».

La maison d'éditions Écosociété annonce la parution du livre *Nous ferons les films que nous voulons - ONF féministe 1971-1976*, d'Olivier Ducharme, sur la série En tant que femmes, dans laquelle s'inscrit ce *Temps de l'avant* toujours aussi sensible que percutant.

En mars, la Cinémathèque québécoise présentera les six films d'En tant que femmes. ◀

8 MARS 2025 **ENCORE EN LUTTE** JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

1965 1975 2015 2025

BLOC Québécois Lanaudière, c'est nous!

LUC THÉRIAULT
Député de Montcalm
1 800 263-5726

NATHALIE SINCLAIR DESGAGNÉ
Députée de Terrebonne
450 964-9417

GABRIEL STE-MARIE
Député de Joliette
450 752-1940

MONIQUE PAUZÉ
Députée de Repentigny
450 581-3896

YVES PERRON
Député de Berthier-Maskinongé
819 228-1210

Le Québec et l'usure philosophique des nations et des hommes**Le politique et le réel****Simon Rainville**

« L'intérêt pour Machiavel renaît toujours dans l'histoire au moment où s'annoncent les tempêtes, car il est celui qui sait philosopher par gros temps. Si on le relit aujourd'hui, c'est qu'il y a de quoi s'inquiéter. Il revient : réveillez-vous. » C'est ce qu'écrivait, dans « Un été avec Machiavel », l'historien Patrick Boucheron en 2016, l'année même où Donald Trump déversait sa haine sur les États-Unis pour la première fois. Nous étions encore loin de nous douter que l'orage d'acier qui s'abattait sur nos voisins du Sud se transformerait, huit ans plus tard, en typhon mondial.

À quoi peut bien servir la philosophie à une époque comme la nôtre? Elle sert certainement à réfléchir, mais réfléchir à quoi et pour quoi? Il semble contre-intuitif de s'en remettre à la philosophie alors que l'état du monde appelle à l'action.

L'APOLITISME

Cela est d'autant plus difficile à décortiquer pour un peuple qui n'a pas l'habitude de penser en termes politiques. On ne compte plus les auteurs qui ont cherché à analyser ce que l'on appelle « l'apolitisme » du Québec. Résumé à grands traits, l'apolitisme serait notre propension à ne jamais penser le monde politiquement. Toutes les opinions sont des idées sans grande prise sur la réalité matérielle, et les conflits d'intérêts et de visions du monde sont réduits à des débats culturels de l'ordre de l'idéalisme.

Le Québec, encore plus peut-être que le Canada, est tétanisé devant les frasques de Trump. Comme si l'on venait de découvrir que Washington est belliqueux et impérialiste, que les rapports de force existent réellement. Si le colonialisme feutré du Canada envers le Québec échappe à l'analyse de la plupart des Québécois depuis deux siècles

et demi, la violence économique effective et la menace de violence politique et militaire des États-Unis ne peuvent pas être niées. Même le plus profond des apolitismes ne peut être complètement myope.

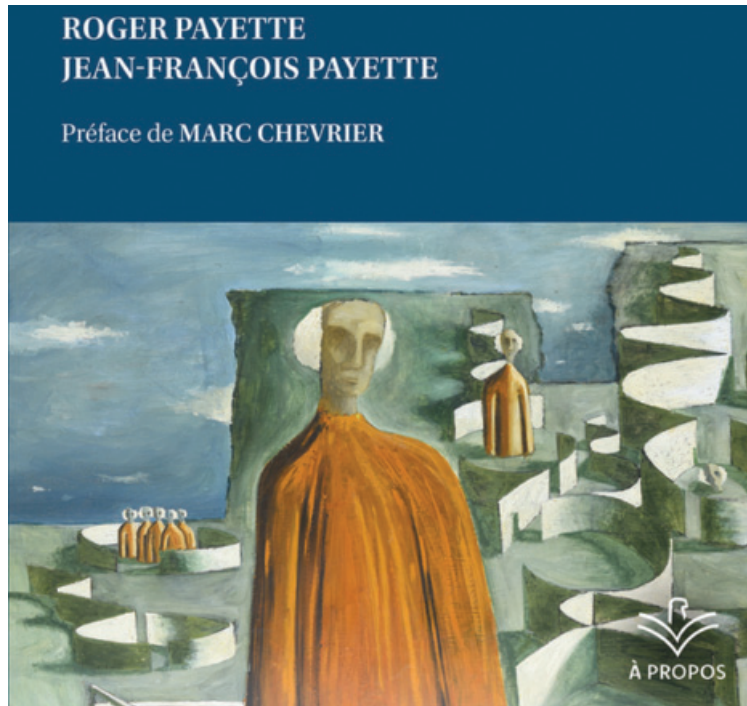
**LA PHILOSOPHIE
COMME PRATIQUE DU MONDE**

Roger Payette et Jean-François Payette ajoutent leur voix à la longue tradition de critiques de l'apolitisme en cherchant la racine philosophique de cette propension québécoise. Dans *Le Québec et l'usure philosophique des nations et des hommes* (PUL, 2024), les essayistes argumentent que le fait que le Québec n'ait jamais développé une tradition philosophique propre se répercute jusque dans sa capacité à appréhender la réalité du monde, qu'ils nomment « l'être ». C'est ce qui expliquerait notamment que le Québec soit le seul endroit en Amérique à ne pas être devenu indépendant.

Selon eux, les Québécois cherchent dans la lecture de la philosophie seulement ce qui valorise leur particularité plutôt que ce qui les rattache à la condition humaine entière. Ceci fait en sorte qu'ils sont incapables de chercher à atteindre l'universel, occupés qu'ils sont à perpétuer leur petite réalité locale.

Les auteurs y vont de plusieurs belles fulgurances contre le multiculturalisme et le néolibéralisme. Ils analysent la Révolution tranquille comme une « réforme provinciale » qui n'a en rien altéré la réalité du pouvoir canadien, puisqu'elle a joué selon les règles canadiennes. Ils avancent plusieurs arguments intéressants et synthétisent plusieurs idées qui jalonnent notre histoire intellectuelle, que je partage pour l'essentiel.

Mais, en fin de compte, les deux auteurs arpentent des voies passablement défrichées et le livre nous laisse sur notre faim. S'il montre bien que le Québec ne cherche pas à vivre pleinement la condition humaine, que devrait



En fin de compte, les deux auteurs arpentent des voies passablement défrichées et le livre nous laisse sur notre faim.

stimuler la fréquentation philosophique des questions universelles, il n'en explique pas les raisons.

LA CHAIR DE L'HISTOIRE

Les deux Payette ont certes écrit, dans *Ce peuple qui ne fut jamais souverain*, que le fondement de notre condition politique se trouve dans le fait que nous n'avons jamais eu un pays à nous, que nous n'avons jamais eu à prendre les décisions qu'implique le contrôle politique. Ils n'ont cependant jamais montré les conséquences de cette particularité dans l'ordre de « l'être », pour reprendre leur terminologie.

Ils reviennent en quelque sorte eux-mêmes au péché originel québécois. Ils dénoncent, dans le monde des idées et des idéologies, une question éminemment matérielle. Le fait de ne pas avoir été souverain tire sa source encore plus loin dans le temps que le fait de ne jamais s'être auto-institutionnalisé par le politique.

La souveraineté politique se gagne dans le réel, dans la lutte, dans le rapport concret à la vie la plus matérielle. En d'autres mots, elle se gagne dans les rapports de pouvoir et dans les luttes

pour y arriver. C'est ce que j'ai appelé « la chair de l'histoire » et « l'apolité » dans *À la recherche du politique québécois*. Et c'est là le drame du peuple québécois : jamais il n'a lutté pour prendre le contrôle de sa destinée concrète. Il n'y a pas eu de révolution québécoise comme il y a eu une révolution américaine. La liberté se conquiert.

Les patriotes de 1837-1838, bien sûr, ont pris les armes. Mais peut-on vraiment parler d'une réelle tentative de changer la chair de l'histoire quand on affronte l'une des grandes armées du monde sans préparation préalable et avec à peine assez d'armes pour tenir face à un seul régiment? On pourrait dire qu'il s'agissait d'un acte manqué. Au sujet des patriotes, les deux Payette se contentent de constater qu'ils ont échoué. Puis ils changent de sujet. « Nous sommes désarmés devant le réel », écrivait Pierre Falardeau. C'est là, me semble-t-il, le nœud gordien de l'affaire.

PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES

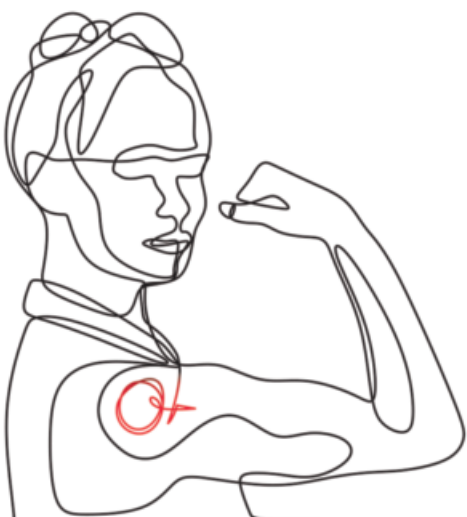
Si les auteurs invitent à aller dans l'ordre « du faire » pour « être », ils ne disent pas comment y parvenir. Ils affirment même paradoxalement, fidèles à

notre tradition apolitique, que la parole est ce qui peut nous délivrer de notre condition. Comme si le Québec ne faisait pas précisément cela, parler à tout vent depuis ses débuts.

Il fallait voir les spectateurs au Centre Bell, lors du match Canada-États-Unis à la Confrontation des quatre nations, arborer fièrement l'unifolié, scander « Go Canada Go » et huer l'hymne national américain pour prendre la pleine mesure de l'apolitisme québécois. Alors qu'aucun des leurs ne participait à la partie, les Québécois n'avaient aucun mal à s'associer à la lutte canadienne contre les États-Unis, même si la réalité quotidienne leur rappelle qu'ils sont de trop dans ce pays. L'action des Québécois, si rare, a servi à défendre le pays des autres, à vivre par procuration.

Les Américains, eux, comprennent ce qui était en jeu dans cette lutte symbolique contre le Canada. Et ce n'est pas dans le langage qu'ils ont réglé leurs comptes, mais dans l'ordre du concret, avec trois bagarres en sept secondes en début de match et une victoire éclatante. C'est cela être pleinement politique : savoir que tout se règle en fin de compte dans la chair. Le Canada, vaguement plus politique que le Québec, n'avait rien à opposer à cette réalité la plus simple.

Alors que les tensions s'intensifiaient entre les États-Unis et l'URSS en 1945, Raymond Aron écrivait, en entrevoyant la guerre froide qui se dessinait déjà : « La querelle du machiavélisme se rallume chaque fois que des Césars plongent l'Europe dans la servitude et la guerre. En sommes-nous là? Peut-être pas, ou pas encore. » Aujourd'hui, cette querelle ne vient pas d'un César d'Europe, mais d'un petit Führer qui croit que la servitude et la guerre de l'humanité doivent venir de l'Amérique. En sommes-nous là? Peut-être pas, ou pas encore. L'indépendantisme québécois devrait en prendre note. Il serait grand temps de lire Machiavel afin de préparer l'action. La parole ne sera que de peu de secours. ◀

**ENCORE
EN LUTTE.**

Le mouvement pacifiste

Des dépenses militaires jusqu'à 3 % et même 5 % de notre PIB

Nous défendre contre Trump et le militarisme

Pierre Jasmin

Nos politiciens et journalistes ont plaidé en vain pour persuader Trump que le libre-échange repose sur une logique commerciale, sans réaliser que leur propre logique est construite sur des modèles de destruction militaire, de pillages économiques du Sud global et de propagandes médiatiques.

Pendant un mois entier, notre gouvernement a choisi d'ignorer Elizabeth May, qui lui montrait la voie à suivre, celle du désarmement et du partage des richesses avec le peuple cher à la présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, comme il a choisi de bafouer les tentatives de sauver le climat de la surchauffe des gaz à effet de serre par Dominic Champagne et par l'ancien premier ministre socialiste du Portugal, António Guterres, Secrétaire général de l'ONU (COPs, GIEC, etc.).

Trump, que la respectée professeure de la Chaire Raoul-Dandurand Élisabeth Vallet n'hésitait pas hier à qualifier de « trublion malfaisant, fat et ignare [...] qui s'abîme dans l'abject en conjuguant chaos, cruauté et racisme » a imposé 25 % de tarifs, lubie délirante d'un intimidateur dont la plus insistante demande harcelante est d'augmenter nos dépenses militaires jusqu'à 3 et même 5 % de notre PIB.

Profitons de l'occasion pour rayer de notre carnet de commandes les

armes offensives létales aux coûts de dizaines de milliards de \$, F-35, et frégates avec missiles Lockheed Martin américains : nous priverions ainsi les États-Unis des profits énormes de ventes de ses produits vedettes. Nous sauverions des vies humaines, car les F-35 risqueraient d'être utilisés par le Canada contre le Congo, vu son alliance économique et linguistique avec le Rwanda anglicisé, riche du vol de coltan du Sud-Kivu.

Nous épargnerions surtout une part du budget de nos dépenses militaires en remboursant les coûts tarifaires de l'escroc, même l'éventuelle réplique mentionnée dans son décret. Le premier ministre Trudeau n'a pas besoin de le narguer, juste lui dire que nous sommes

trop appauvris pour nous les offrir. Et en culture, on achètera moins de Taylor Swift et de western Beyoncé et davantage de nos chanteuses québécoises renommées.

Les Artistes pour la Paix ont perdu le droit d'être cités dans les médias « mainstream » parce que nous avons imputé la faute principale du génocide palestinien sur l'agressivité de Netanyahu et refusé de mettre toute la faute dans la guerre d'Ukraine sur la Russie, en exposant l'attitude criminelle de provocation de l'OTAN, sans regret aucun. ◀

L'auteur est secrétaire général des Artistes pour la Paix

Gaza, devant l'histoire

Ce court essai s'inscrit dans le contexte tragique de la guerre à Gaza et des vives polémiques qui s'en sont suivies. L'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 a fait l'objet, presque partout, d'une condamnation nécessaire et compréhensible.

En revanche, la furie dévastatrice et meurtrière déchaînée par Israël au cours des mois suivants a suscité des réactions beaucoup plus mitigées, des prises de distance embarrassées mais toujours indulgentes, généralement bienveillantes. Les rares critiques audibles de la politique israélienne ont soigneusement évité de remettre en cause une prémisse de sympathie et de solidarité.

Le sous-texte des éditoriaux a presque toujours été le même : « Franchement, vous exagérez, nous ne pouvons pas nous empêcher de critiquer vos méthodes brutales, mais nous le faisons parce que nous sommes, comme toujours, à vos côtés et nous voulons vous aider à combattre les monstres qui sont en face. »

Les pays de ce qu'il est désormais convenu d'appeler le Sud global ont exprimé leur indignation unanime face à la destruction de Gaza, tandis que l'Occident – c'est-à-dire la grande majorité des gouvernements et de ses médias – l'a approuvée, sinon facilitée, creusant toujours plus le fossé entre ses élites et son opinion publique.

ENZO TRAVERSO GAZA DEVANT L'HISTOIRE



Les pages qui suivent découlent de ce constat. Il ne s'agit donc pas d'un texte écrit dans un détachement serein, mais plutôt d'une tentative d'élaborer une première réflexion sans cacher les sentiments d'étonnement, d'incrédulité, de découragement et de colère qui m'ont assailli ces derniers mois. Je pourrais dire, en paraphrasant Sartre, qu'il s'agit d'un texte écrit en situation.

Il ne faut pas se méprendre sur le titre, *Gaza devant l'histoire*. Je ne suis pas un spécialiste du Moyen-Orient, du conflit israélo-arabe ou de la Palestine. Je n'ai pas la prétention d'analyser cette guerre, d'en décrire les acteurs, les perspectives et la dimension géopolitique [...]

J'ai voulu porter un regard critique sur le débat politique et intellectuel que la crise de Gaza a suscité, en essayant de démêler le nœud de l'histoire et de mémoire qui l'étreint. Bref, il s'agit d'une réflexion critique sur le présent et les façons dont l'histoire a été convoquée pour l'interpréter. ◀

Gaza, devant l'histoire.
Enzo Traverso
Lux, 2024

INCONTOURNABLE



Le Québec et la guerre en Ukraine La tradition pacifiste québécoise mise à mal

PAR PIERRE DUBUC

Éditions du Renouveau québécois
25 \$

Faites votre chèque à l'ordre de l'aut'journal,
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4.
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Nom : _____
 Organisme : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Tél. : _____
 Courriel : _____

La Journée internationale des droits des femmes 2025

Thématique cette année : Encore en lutte

Extrait du site de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

« Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, continue d'être un des temps forts en actions féministes à la FTQ. C'est un moment privilégié pour célébrer entre nous nos victoires comme travailleuses et comme femmes. On en profite aussi pour faire des bilans, réfléchir ensemble, échanger, s'encourager et, bien sûr, se mobiliser. C'est donc plus qu'un symbole. Dans le contexte actuel de la montée de la droite et des élections fédérales à venir, le 8 mars garde encore toute son importance et sa pertinence. Inspirés par l'audace et la persévérance, le visuel et le thème du 8 mars nous rappellent l'importance de la mobilisation pour la Journée internationale des droits des femmes. Aujourd'hui, plus que jamais, nous faisons face à des menaces qui veulent remettre en question nos droits, nos libertés et nos choix. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes... ENCORE EN LUTTE! »

Le comité des droits des femmes du SFMM429 organise une soirée ludique et de reconnaissance pour nos femmes depuis des années. On se réunit aussi pour lutter et pour faire avancer les droits des femmes. La force du regroupement met en lumière l'exemple et les expériences d'autres femmes qui luttent avec conviction pour leurs droits.

Soyons plus solidaires que jamais!

Consultez le site de la FTQ : <https://urlz.fr/pCBV>

sfmm429.qc.ca

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal - SCFP



Photo : CANIVA

Profitons de l'occasion pour rayer de notre carnet de commandes les armes offensives létales aux coûts de dizaines de milliards de dollars.

TOUJOURS LÀ POUR VOUS



DÉCOUVREZ-NOUS



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Le PL69 doit être abandonné. C'est la plus grande tentative de privatisation de toute l'histoire d'Hydro-Québec.

Restons « maître chez nous! »



L'APARTÉ AVEC ÉLORA

SIMONBANVILLE.COM
PATREON.COM/BANVILLE



www.simonbanville.com 7582024

www.simonbanville.com 8702024

www.simonbanville.com 9262024

www.simonbanville.com 9042024